

Arpenter N°2 ✕ ✕ FÉVRIER 2017

ACCOMPAGNER L'ACCÈS À LA TERRE

- 03. Préambule
Accompagner l'accès
à la terre
Emmanuelle Petitdidier
- 05. Sources
- 06. Accompagner pour libérer
les potentialités
- 08. Monographie (extrait)
Le verger de l'étoile
- 10. Accompagner la diversité
des approches du métier
d'agriculteur
Claude Compagnone
- 11. Chapitre 1
**À TRAVERS L'ACCÈS
À LA TERRE, SOUTENIR
UNE AGRICULTURE CITOYENNE**
- 13. À l'origine de Terre de Liens
- 14. Qui sont les porteurs de projet ?
- 16. Attentes et besoins
des candidats à l'installation
- 18. La voie agri-culturelle
Léo Coutellec
- 19. Chapitre 2
**TERRE DE LIENS,
PROPRIÉTAIRE ET BAILLEUR**
- 20. Être un propriétaire citoyen
- 24. Être fermier de Terre de Liens
- 29. Les fermes, source de
mobilisation et d'inspiration
- 32. Pérenniser notre projet
sur le long terme
Luc Moineville
- 33. Chapitre 3
**ACCOMPAGNER L'ACCÈS
À LA TERRE AU-DELÀ
DES ACQUISITIONS**
- 34. Développer notre
capacité d'agir
- 36. S'outiller pour rendre
la terre agricole accessible
- 38. S'intéresser à de nouveaux
publics
- 40. Faciliter toutes les formes
d'accès solidaire à la terre
- 42. Multiplier nos chances
en soutenant une diversité
d'acteurs
Vincent Juillet
- 43. Conclusion



La notion d'utilité sociale est d'abord apparue dans des textes législatifs, en particulier ceux qui ont validé les exonérations fiscales dont bénéficie le secteur associatif au titre de leurs activités *répondant à un besoin peu ou mal pris en compte*. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire se sont réappropriés cette notion dans l'objectif d'affirmer les spécificités de leur secteur et de construire des outils d'évaluation visant à prouver leur efficacité, au-delà des indicateurs traditionnels de résultat.

Les travaux les plus aboutis sur l'utilité sociale sont sans doute ceux de Jean Gadrey qui, dans un rapport publié en 2003¹, en propose la définition suivante : *est d'utilité sociale toute activité d'une organisation de l'économie sociale et solidaire qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (internationale, nationale ou locale: le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)*.

¹ L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire, rapport de synthèse pour la Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale, Jean Gadrey, septembre 2003.



La collection *Arpenter* est une publication de la Mission Utilité sociale et environnementale (MUSE) de Terre de Liens. Cette dynamique auto-évaluative interne, mise en place en 2013, s'est développée dans une triple perspective : expliquer nos intentions, montrer nos résultats et accompagner l'analyse de nos pratiques et leur amélioration. Cette démarche doit aussi permettre de positionner Terre de Liens dans le débat, en montrant des expériences – comme autant de solutions potentielles – et en donnant la parole à des scientifiques, des chercheurs, des acteurs extérieurs et des personnes impliquées dans le mouvement.



Arpenter, v. tr. Mesurer (une terre) en unités de mesures agraires. *Par l'arpentage, une terre cesse proprement d'être immense, c'est-à-dire sans mesure.*

Tournier – Le Petit Robert, 2014

Accompagner l'accès à la terre

La terre agricole, ressource limitée par nature, est l'objet de nombreuses convoitises.

✕ L'urbanisation : le développement économique et les changements sociologiques qui l'accompagnent concourent à des conflits d'usages qui grignotent les terres dédiées à l'agriculture. Bien qu'occupant encore presque la moitié du territoire métropolitain français, la superficie agricole a perdu 3% en dix ans (Agreste Primeur, 2011), au profit de la forêt et de l'urbanisation².

✕ La course à la terre engendrée par les dynamiques de développement de l'agriculture, à travers l'ouverture des marchés ou l'application des dispositions de la Politique Agricole Commune (via notamment des primes liées à la surface) : l'accumulation de capital foncier par l'agrandissement des fermes répond à une stratégie de confortation des agriculteurs en place mais aussi à une visée délibérément spéculative chez les acteurs non agricoles.

✕ L'attachement que la terre agricole suscite : c'est un patrimoine, qui se constitue au fil des générations et qui se transmet de génération en génération.

La terre est un indispensable facteur de production dans les systèmes agricoles. Mais elle reste peu accessible malgré une démographie agricole en baisse. Les fondateurs³ de Terre de Liens, rassemblés autour de l'association RELIER⁴ à partir de 1998, mettent en évidence la contrainte majeure que représente l'accès à la terre dans la création d'activités. À cette même époque, la volonté affichée des acteurs du monde agricole ne suffit pas à inverser durablement la tendance : des fermes disparaissent à un rythme soutenu, malgré une société civile de plus en plus en attente de produits locaux de qualité, de sécurité alimentaire, d'espaces préservés. Ce constat – d'un côté, des terres agricoles qui disparaissent ou s'épuisent et un nombre de fermes en recul ; d'un autre, des candidats à l'installation qui ne trouvent pas de foncier pour développer leurs projets ou craignent de se trouver en situation précaire –, les fondateurs de Terre de Liens s'en emparent et imaginent de nouveaux outils, complémentaires aux moyens existants, pour permettre l'accès à la terre agricole. En affirmant ses intentions – développer une agriculture agro-écologique, diversifiée, à finalité alimentaire et à taille humaine, reliée à la société civile et ancrée sur les territoires – Terre de Liens naît en 2003. Bien qu'audacieuse, l'idée de départ est assez simple : organiser l'acquisition de terres agricoles par la société civile pour permettre l'accès collectif et solidaire au foncier.

L'acquisition de fermes grâce à l'épargne ou au don citoyen est la concrétisation la plus visible de l'action de Terre de Liens. Aujourd'hui, les fermes en propriété demeurent de véritables laboratoires in situ pour continuer à expérimenter le

² INSEE Économie et Statistiques, n°444-445, 2011

³ RELIER, MABD, NEF, Confédération Paysanne

⁴ Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural

projet initial. Si l'on s'en tient au nombre d'hectares, les possessions restent modestes au regard de la surface agricole totale en France (environ 0,01% de la Surface Agricole Utile totale). Elles sont toutefois emblématiques de la contribution de la société civile au développement de projets agricoles ou agri-ruraux. Par la visibilité qu'elles donnent à Terre de Liens et l'accumulation d'expertise sur les problématiques foncières qu'elles impliquent, elles servent aussi de support à une activité qui prend de plus en plus d'importance dans Terre de Liens : l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projet.

Aujourd'hui, l'accompagnement par Terre de Liens concerne de multiples acteurs, privés et publics, et autant des candidats à l'installation que des propriétaires de terre agricole. Pour les porteurs de projets agri-ruraux qui nous sollicitent, Terre de Liens est une porte d'entrée dans le monde agricole qui permet, en fonction du besoin et du stade d'avancement du projet, une mise en réseau ou un accompagnement.

Arpenter n°2 s'intéresse à la dimension d'accompagnement de notre mouvement et plus spécifiquement aux candidats à l'installation agricole en recherche de terres pour réaliser leur projet. Il s'agit de montrer tout particulièrement où et comment Terre de Liens répond à un besoin sociétal non satisfait : celui de l'accès à la terre agricole pour développer une agriculture économiquement viable, socialement et environnementalement pérenne.

Pour mener à bien ce travail, la MUSE a récolté et analysé les données internes dont elle disposait, ainsi que des données externes. Ses travaux ont ainsi mis en lumière la double caractéristique de Terre de Liens : acquéreur de fermes autant qu'accompagnateur de projets, dans des contextes de partenariats multiples.

Emmanuelle Petitdidier

Coordinatrice de la mission Utilité sociale et environnementale

Les données qui étayent le propos de cette publication ne sont pas exhaustives. Issues d'entretiens semi-directifs avec des acteurs du mouvement, de visites et d'analyse d'expériences, de questionnaires en ligne, de lectures, nous nous appuyons sur des données quantitatives et qualitatives. Elles ont plusieurs origines.

✕ Les documents institutionnels de Terre de Liens : charte, projet stratégique, mémento du fermier, rapports annuels d'activité, rapports de gérance.

✕ Les outils du mouvement, principalement le Recto-Verso des chiffres, actualisé deux fois par an pour le suivi de ses données chiffrées essentielles.

✕ Les réponses recueillies auprès de toutes les composantes du mouvement grâce à un questionnaire administré fin 2015 visant à collecter des données quantitatives sur les porteurs de projet accueillis et accompagnés.

✕ Les données quantitatives obtenues auprès des fermiers de Terre de Liens, en réponse à un questionnaire leur ayant été adressé fin 2015.

✕ Les travaux des stages encadrés par la MUSE :

- Caractérisation et analyse des conditions de réalisation des projets de fermes Terre de Liens (juin 2014, V. FERREIRA, Agrosup Dijon) ;

- Analyse de la contribution de Terre de Liens pour sensibiliser ou mobiliser les élus locaux sur la question foncière (août 2014, M. PAUSIN, Agrosup Dijon) ;

- Évaluer l'action de Terre de Liens à travers des outils d'analyse de l'utilité sociale : élaboration d'un outil de recueil et d'analyse de données quantitatives (août 2015, C. NEGRINI, Université de Lille 1) ;

- Analyse de la contribution de Terre de Liens à la transformation sociale et à l'émergence d'une expertise citoyenne (sept. 2015, M. ANGO, Sciences Po Lille) ;

- Développement d'un outil de diagnostic participatif de l'état environnemental des fermes de Terre de Liens (août 2015, K. PELE, Agrosup Dijon).

✕ Les études menées par Terre de Liens Alsace, en 2015, et Terre de Liens Languedoc-Roussillon, en 2016, pour caractériser les porteurs de projets qui les sollicitent.

✕ L'analyse des profils et les raisons de l'engagement des actionnaires de la Foncière Terre de Liens, réalisée et diffusée par la MUSE en 2015.

✕ Les études menées par Terre de Liens visant à comprendre les contextes régionaux du foncier agricole et les enjeux qui en découlent :

- étude sur les pas de porte en Nord-Pas-de-Calais, en 2016 ;

- étude sur la transmission du foncier bio en Auvergne, en 2016 ;

- étude sur la transmission-reprise des fermes ovin-lait en sud-Aveyron, en 2015.

✕ L'étude, S'installer, réflexions payannes pour durer, menée en 2015 au sein d'InPACT national sur les conditions de la pérennisation des installations agricoles.

✕ La thèse de sociologie d'Elsa Pibou : Paysans de Passage, les fermiers du mouvement Terre de Liens, février 2016, université de Toulouse-Jean Jaurès.

✕ Les fiches, récits d'expériences et analyse de pratiques, rédigées par les associations territoriales.

✕ Les ateliers collectifs d'analyse de pratiques, notamment au sein de l'équipe de Terre de Liens en Massif central, qui se sont déroulés en 2015 et 2016 (trois rencontres par an).

✕ Les résultats du recueil de données qualitatives réalisé par la MUSE et tout particulièrement les monographies de fermes réalisées sur la base d'une visite et d'entretiens menés avec les principaux protagonistes des projets. Treize fermes en propriété de Terre de Liens ont été analysées.

ACCOMPAGNER POUR LIBÉRER LES POTENTIALITÉS

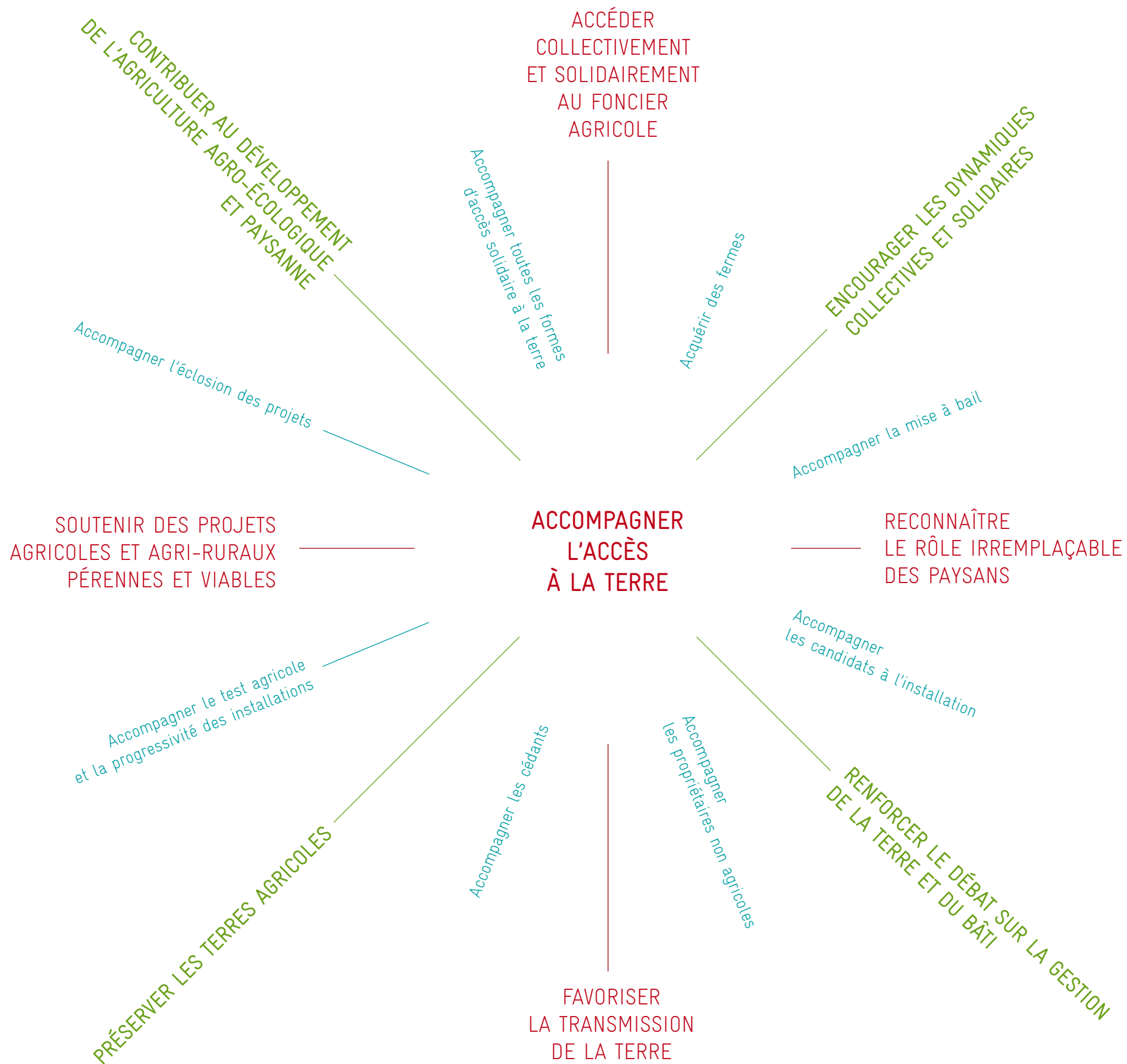
Appréhender les porteurs de projets à travers leur *puissance d'agir, souterrainement reliée à l'idée de vivre bien*¹ est une manière de penser l'accompagnement, qui doit permettre aux individus de libérer leurs potentialités. Accompagner ne signifie pas croire en aveugle au projet de l'autre mais estimer qu'il mérite d'être considéré. Pour l'accompagnant, tout l'enjeu réside alors dans sa posture qui doit favoriser l'éclosion de la liberté d'agir chez les porteurs de projets, en gardant la juste distance mais avec empathie².

En 2015, Terre de Liens a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rural par le Ministère de l'Agriculture et a rejoint ainsi d'autres réseaux associatifs reconnus et engagés dans le développement agricole et rural. *Ces structures accompagnent des porteurs de projet sur les territoires dans la mise en place et la vie de leur projet. Les pratiques d'accompagnement développées sont souvent reconnues pour être l'une des forces des ONVAR et l'un des facteurs de la réussite des projets portés. Elles donnent une importance centrale à l'action collective, comme objet de travail, comme régime de production de connaissances et d'innovations techniques ou organisationnelles. Ces pratiques singulières, tant par leur pédagogie résolument participative que par le mode de fonctionnement mis en place, découlent de l'histoire propre à chaque réseau et de la particularité du contexte agricole et rural*³.

¹ Parcours de la reconnaissance, Paul Ricœur, Stock, 2004.

² Inspiré de Derrière les mots, Boîte à outils eDORA: essaimer - Dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement en milieu rural, élaboré par DaSA, Pivoine, Avril et CREFAD Auvergne, en 2007.

³ Extrait de Innover dans l'accompagnement, recueil de onze expériences accompagnées par les ONVAR, décembre 2013.



LE VERGER DE L'ÉTOILE

Le contexte du projet

Le Verger de l'Étoile est situé aux portes de l'agglomération clermontoise, dans la vallée de la Veyre, ancien terroir de la pomme d'Auvergne. Le Puy-de-Dôme, premier département producteur de pommes en 1930, a peu à peu vu l'abandon et la disparition de ses vergers face à l'urbanisation, l'évolution des pratiques agricoles et l'explosion du nombre d'exploitations céréalières.

L'accès au métier de paysan

Après des études sur le traitement de l'eau potable et l'assainissement, Pierre Sauvat travaille dans différents établissements publics et collectivités locales. Il s'engage également dans le monde associatif: *J'ai monté une association d'évaluation du développement local pour voir quels étaient les discours des politiques et comment ils les mettaient en œuvre. Je me suis intéressé de très près à tout ce qui était circuits courts, donc j'ai commencé à prendre contact avec tout le monde agricole. En parallèle, j'ai participé à la création d'une AMAP où j'étais aussi en lien direct avec le monde agricole. Ça m'a fait réfléchir, ou plutôt, ça a commencé à préparer le terrain.*

Désireux de changer de voie, Pierre commence par acheter une petite parcelle: *C'était un petit verger et c'était pour voir si je pouvais en faire mon métier. À partir de là, tout s'accélère. Il se forme à l'arboriculture tandis qu'il est au même moment sélectionné pour la création d'un verger, soutenu par la Communauté de Commune des Cheires (CCC). Peu après, la SAFER le recontacte suite à son acte de candidature sur trois hectares de vergers productifs. Je me suis retrouvé propulsé à tout gérer d'un coup: les deux vergers et mon boulot au Conseil général.*

La mise en place du projet

L'accès à la terre, c'est *l'imbrication entre la communauté de communes qui [...] m'a mis le pied à l'étrier en m'amenant du foncier et ce que m'a amené la SAFER qui a rendu le projet viable, parce que sinon, en fait, je me serai rétamé complètement.* Pierre est donc en fermage avec la CCC sur 3 hectares et avec la Foncière Terre de Liens sur le lot de 10,5 hectares constitué par la SAFER. L'acquisition par Terre de Liens a été facile parce que *l'idée de départ était déjà d'investir des gens du territoire sur l'acquisition des vergers par le biais d'un GFA.*

Superficie
13,5 ha

Statut
EARL

Unité de Travail
Annuel (Pierre
et un salarié
saisonnier)
1,2 UTA

Date
d'acquisition
2016

Montant
de l'épargne
collectée dédiée
au projet
53 045 €

Nombre
d'actionnaires
**74 actionnaires
en épargne
dédiée au projet
118 actionnaires
en épargne
dédiée à la région
Auvergne**

La mobilisation citoyenne

Pierre a pu compter sur la forte implication du groupe local Clermont-Sud de Terre de Liens. Ces bénévoles ont notamment collecté en sept mois les 53 045 euros d'épargne citoyenne nécessaire. Pour la suite, l'enjeu est de construire quelque chose pour faire vivre la mobilisation.

L'intégration au territoire

Les pommes produites sont commercialisées aux trois quarts par de la vente directe, par le biais de quatre AMAP, d'un marché paysan et l'approvisionnement de la restauration collective. Bientôt, la production sera complétée par des pêches et des cerises. Par ailleurs, Pierre s'investit au sein du Groupement Régional d'Agriculture Biologique et est également moteur avec Terre de Liens Auvergne dans la constitution d'un verger-test, qui permettra à des candidats à l'installation de tester leur projet en attendant de trouver un lieu pour le réaliser.

L'action de Terre de Liens: plus-values et limites

✕ Sécuriser l'installation d'un fermier en agriculture biologique: sans l'appui de Terre de Liens, Pierre aurait dû emprunter 50 000 euros. Il produit aujourd'hui une vingtaine de variétés de pommes sur des terres converties en bio lors de son installation.

✕ Faciliter l'installation: entre le montage juridique d'un GFA, la gestion de front des deux plantations et son travail à mi-temps, Terre de Liens a permis d'accélérer le processus.

✕ L'enjeu de la pérennisation: pour Pierre, si son travail a désormais plus de sens, *la charge de travail est énorme*, ce qui impacte sa vie de famille et sa résistance physique. Sa qualité de vie est aujourd'hui *contrastée*.

✕ L'enjeu de la transmission: Terre de Liens doit préciser son approche en matière d'arboriculture, notamment sur la transmission des arbres plantés à un autre fermier.

¹ Monographie: étude exhaustive sur un sujet précis, limité et fondé sur une observation directe. La MUSE a réalisé à ce jour treize monographies de fermes.



Claude Compagnone

Claude Compagnone enseigne la sociologie des organisations et de l'innovation à Agrosup Dijon. Chercheur du Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, ses recherches portent plus particulièrement sur les pratiques des agriculteurs et sur le conseil en agriculture.

Accompagner la diversité des approches du métier d'agriculteur

Les manières d'être agriculteur se sont fortement diversifiées ces dernières années. Certains observateurs en viennent ainsi à parler d'un éclatement du modèle professionnel agricole. Cet éclatement découle, entre autres, d'une prise en charge de la définition de ce que doit être l'agriculture qui n'appartient plus uniquement à la profession agricole. Nombre d'acteurs comme les consommateurs, les usagers de la nature, les environnementalistes, les résidents interviennent dans l'espace public secondaire au sein d'associations, de syndicats, de partis politiques, de collectivités pour faire valoir leur point de vue sur les manières de produire et d'entretenir l'espace naturel. D'autres interactions se déroulent dans un espace public que l'on qualifie de primaire et prennent la forme de conflits, de négociations ou de coopérations directes entre agriculteurs et ces différents acteurs.

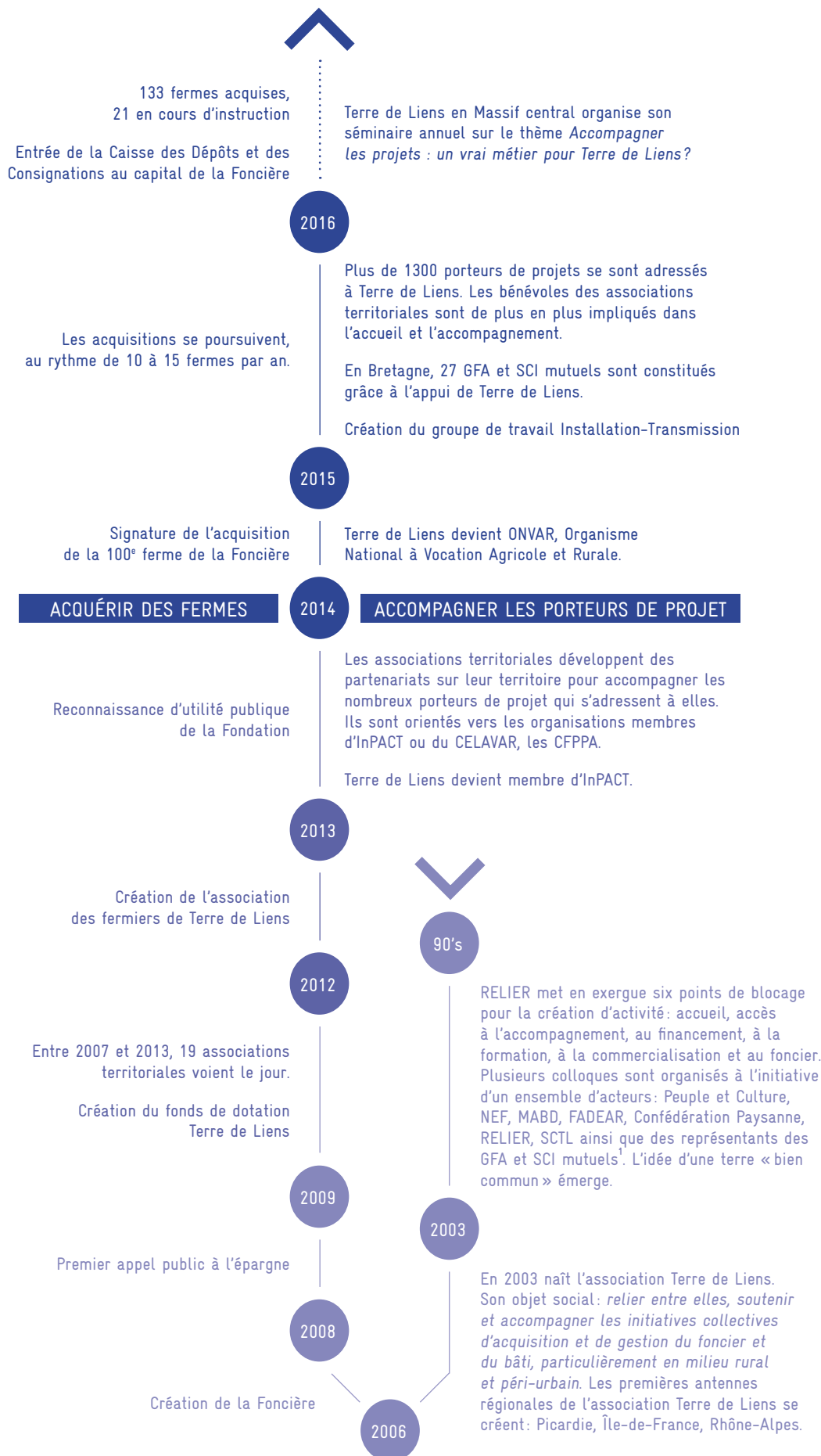
Il résulte de ce phénomène multi-niveaux l'émergence de contrats sociaux spécifiques entre des agriculteurs et le ou les publics avec qui ils sont en interaction. C'est dans le cadre de ces contrats que les agriculteurs peuvent justifier leur pratique, dire ce qui les relie à la société – même s'ils n'accèdent qu'à un segment de cette société – et définir leur identité de producteurs. Ces contrats peuvent être très divers selon les caractéristiques des territoires concernés et l'engagement des acteurs qui les habitent. Entre une production de grande filière et une production de circuit court, entre une agriculture périurbaine soucieuse de maintenir un espace récréatif « naturel » et une agriculture de montagne « de sauvegarde », les manières d'être et de se penser agriculteur sont très différentes.

Si la logique adaptative aux contraintes du marché est massive et entraîne la disparition de nombre d'exploitations, d'autres modèles de liens entre l'agriculture et ses publics apparaissent et tiennent à la capacité des acteurs sociaux à définir communément des projets alternatifs. Des inventions économiques et sociales sont ainsi à l'œuvre dans le cadre de formes d'ententes spécifiques entre acteurs. Ces contrats sociaux donnent ainsi à voir deux des caractéristiques majeures de nos sociétés contemporaines occidentales : elles sont organisationnelles et négociatoires. On devine alors que l'accompagnement des projets des producteurs doit tout à la fois s'adapter à la diversité des publics et prendre en compte cette dimension négociatoire.

À travers l'accès à la terre, soutenir une agriculture citoyenne



Terre de Liens soutient l'émergence de fermes reliées à leur territoire et soucieuses de répondre aux enjeux sociétaux de création d'emplois, de renouvellement du lien social, d'accès à une alimentation de qualité. Il accueille et accompagne les nombreux porteurs de projet qui le sollicitent en ce sens.



Dès 2004, François Lefebvre² pointe la nécessité d'encourager l'installation de personnes extérieures au monde agricole ou d'enfants d'agriculteurs désirant s'installer en dehors de la ferme familiale, pour prévenir la chute du nombre des exploitations agricoles. L'étude qu'il livre montre que la proportion des Hors Cadre Familial³ installés a doublé entre 1993 et 2001. En 2002, 31 % du total des installations aidées sont réalisées par des HCF et ils sont près de 9 sur 10 à être toujours en activité dix ans plus tard.

Pour s'installer, deux freins majeurs sont identifiés : la lourdeur des démarches administratives d'un côté et, de l'autre, la recherche d'une exploitation couplée à la méfiance des propriétaires qui leur préfèrent « de vrais agriculteurs ».

À L'ORIGINE DE TERRE DE LIENS

La fin des années 90 marque un tournant majeur dans la politique agricole commune européenne. Les soutiens indifférenciés aux marchés sont remplacés par des paiements directs, alloués à chaque exploitant sur la base de ses références historiques. Ces paiements forfaitaires sont calculés en prenant en compte les surfaces détenues et le rendement moyen départemental. De nombreux secteurs en sont exclus, tels le maraîchage, l'arboriculture, ce qui crée des distorsions de traitement entre les productions. De plus, les paiements sont découplés, c'est-à-dire déconnectés de l'acte de produire, sous réserve de maintenir les terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

Les terres auxquelles sont attachés les droits à prime font l'objet d'un renchérissement et l'on assiste à une course à l'agrandissement et à l'acquisition par les agriculteurs en place. Cette « dé-liaison » du soutien public à l'acte de production provoque un sentiment de malaise dans la profession et de dépréciation du métier d'agriculteur. La pérennité même des soutiens est incertaine parce que l'utilité sociale de l'agriculture se trouve questionnée.

Ce manque de perspectives accélère les sorties naturelles du secteur avec le départ à la retraite des exploitants du baby boom, alors que les personnes non issues du milieu agricole ont peu de possibilités d'accéder à la profession. Le prix du foncier intègre une partie des droits à prime et devient exorbitant. Outre l'évolution de plus en plus capitaliste de l'outil de production, le seuil de rentabilité est plus difficile à atteindre avec la diminution des prix des denrées agricoles ramenés aux prix du marché mondial et soumis à leurs fluctuations.

¹ Nouvelle Économie Fraternelle, Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique, Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, Société Civile des Terres du Larzac, Groupement Foncier Agricole, Société Civile Immobilière, Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural.

² Le devenir des agriculteurs installés Hors du cadre familial, CNASEA, avril 2004.

³ Hors Cadre Familial : personne s'installant sans qu'un bien agricole ne lui ait été transmis par un membre de sa famille et ce jusqu'au troisième degré.

Les outils juridiques et fonciers (statut du fermage, exploitation en commun, groupements fonciers, droit de préemption des SAFER, etc), imaginés dans les années 60 restent aux mains de la profession agricole qui continue à considérer l'arrivée des néo-ruraux comme un élément de perturbation d'une vision de l'agriculture portée par les seuls agriculteurs. Pourtant, le profil des candidats à l'installation a changé. Moins que l'expression d'une forme de militance, ces candidats sont mus par la recherche d'une meilleure qualité de vie ou d'une reconversion professionnelle.

Les années 2000 correspondent aussi à une prise de conscience des dérives de l'agro-industrie et des risques pour la qualité de l'alimentation, à une distanciation entre production et territoires, révélés par les crises sanitaires et le développement de certaines pathologies, et à la dégradation de l'environnement. La démographie de certaines zones rurales est en chute libre alors que d'autres se repeuplent mais au prix d'un basculement des terres agricoles en terrains à bâtir. La dégradation paysagère des zones périurbaines et commerciales déstructure le lien social et éveille des réflexes de résistance.

En contrepoint, des initiatives basées sur le développement local endogène commencent à porter leurs fruits dans le monde rural. Elles mettent en mouvement différents secteurs au-delà de l'agriculture et rendent possible une meilleure symbiose entre populations et activités économiques (tourisme vert, transformation des produits et vente directe, festivals et valorisation des patrimoines naturels et culturels). Elles peuvent s'appuyer sur la montée en puissance des nouveaux instruments financiers et coopératifs, comme l'épargne solidaire, le microcrédit ou la reprise d'entreprises par leurs salariés.

Dans ce contexte, Terre de Liens naît de la volonté d'empêcher les fermes de disparaître associée à l'intuition que l'on peut réveiller les consciences

citoyennes et mobiliser leur épargne sur ces thématiques et sur le long terme, en lieu et place des placements spéculatifs. Il s'agit d'organiser l'acquisition de terres agricoles par la société civile pour permettre l'accès collectif et solidaire à la terre et soutenir l'émergence de *fermes à haute cohérence ajoutée*⁴.

Terre de Liens se reconnaît dans l'agriculture paysanne⁵ et est membre d'InPACT⁶ depuis 2013. Il est par ailleurs le premier prescripteur de baux ruraux à clauses environnementales (BRE) en France, levier important pour orienter les pratiques agricoles vers l'agro-écologie. La quinzième clause environnementale inscrite dans la loi mentionne *la conduite de cultures ou d'élevage suivant le cahier des charges de l'agriculture biologique*.

Les fermes du mouvement portent pour la plupart des dimensions tant agricoles que rurales et peuvent ainsi être qualifiées d'*agri-rurales*. Elles tirent leur viabilité de la combinaison de plusieurs activités de nature différente, agricoles et autres, qui sont interdépendantes. Hybridant les ressources et les activités en s'adaptant aux contraintes et besoins du territoire, elles résultent aussi de la combinaison entre un projet entrepreneurial et un projet de vie dans le monde rural⁷.

QUI SONT LES PORTEURS DE PROJET?

Repéré comme un acteur de la question foncière, Terre de Liens est sollicité par de multiples porteurs de projet:

✕ **par des créateurs d'activités**, candidats à l'installation, qui recherchent de la terre ou une aide à l'investissement;

⁴ En 2014, à l'occasion de travaux collectifs animés par la MUSE, la première convention partagée de l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens parle de *l'émergence de fermes à haute cohérence ajoutée, qui concentrent du sens*. Cette expression fait référence autant aux modes de production sur ces fermes (paysanne, biologique, durable) qu'aux enjeux auxquels elles apportent des réponses: création d'emplois, lien social, qualité de l'alimentation, etc.

⁵ www.agriculture-paysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne

⁶ InPACT (Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) est une plate-forme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles: l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR,

la FNAB, la FNCIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, le MIRAMAP et Terre de Liens.

⁷ L'agriruralité, des combinaisons d'activités pour créer des entreprises et des emplois, apports du projet de recherche PSDR, CREACTION, plateforme régionale développement rural Rhône-Alpes, juin 2014.

⁸ Une démarche de construction d'un outil partagé de caractérisation est en cours d'élaboration à l'échelle du Massif central (il sera opérationnel en 2017) et le groupe de travail Installation-transmission, interne à Terre de Liens, envisage d'appuyer au niveau national le déploiement des travaux en cours.

⁹ Il s'agit du premier accueil, souvent téléphonique.



- ✕ **par des cédants agriculteurs** (propriétaires) qui n'ont pas de repreneur et qui veulent mettre leurs terres à disposition de projets agro-écologiques;
- ✕ **par des fermiers** qui aimeraient voir leur projet agricole perdurer après eux sur les terres qu'ils louent;
- ✕ **par des propriétaires non agricoles** qui possèdent de la terre et souhaiteraient voir s'y développer des activités qui répondent à leurs attentes en matière agricole;
- ✕ **par des collectivités territoriales** qui ont un projet pour leur territoire ou sont propriétaires de terres agricoles.

Terre de Liens ne dispose pas à ce jour de données exhaustives nationales pour caractériser précisément les porteurs de projets qui sollicitent son appui⁸. Toutefois, le Recto-Verso des chiffres ainsi que l'agrégation des données régionales permet de faire ressortir quelques indicateurs. Ainsi, pour l'année 2015:

- 1301** porteurs de projet ont contacté Terre de Liens. La moitié d'entre eux (625) étaient à la recherche de terres pour développer leur projet. Parmi eux, 431 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.
- 141** porteurs de projet ont été accueillis⁹ en Languedoc-Roussillon, 78 en Lorraine, 50 en Alsace.
- 327** cédants ont été accueillis à l'échelle nationale.

La majorité des candidats à l'installation a entre 35 et 45 ans et, après une expérience professionnelle n'ayant souvent rien à voir avec le monde agricole, opère une reconversion professionnelle, un retour à la terre. En 2015, 62% des candidats à l'installation accompagnés n'étaient pas issus du milieu agricole (soit 267 personnes). On notera que les fermiers de Terre de Liens sont à 72% Hors Cadre Familial.

Leurs motivations sont essentiellement de trois ordres :

- ✕ **changer de métier** pour réaliser un projet de vie;
- ✕ **retrouver du sens** : ils sont, pour une large majorité d'entre eux, engagés dans des réseaux associatifs militants;
- ✕ **développer une agriculture biologique**, en lien avec la société.

ATTENTES ET BESOINS DES CANDIDATS À L'INSTALLATION

Chercher à s'installer en agriculture peut s'avérer être un véritable parcours du combattant : se former, définir son projet et le rendre crédible pour les banques, pour les organisations professionnelles agricoles, trouver un lieu susceptible d'accueillir son projet dans un délai acceptable (notamment pour les personnes en reconversion professionnelle), faire face aux désistements de propriétaires à la dernière minute sont autant de difficultés auxquelles les candidats à l'installation sont confrontés avant de parvenir à leurs fins.

L'accès à la terre — avec l'accès au capital — reste, dans la plupart des cas, le principal défi à relever pour les nouveaux entrants en agriculture. Comment trouver du foncier, au moment où l'on en cherche, et sécuriser son installation ?

À l'échelle nationale, les difficultés repérées sont :

- ✕ le coût prohibitif de la terre, du fait notamment d'une concurrence accrue;
- ✕ le manque d'information sur les terres disponibles et une certaine opacité du marché foncier;
- ✕ la difficulté à intégrer les « cercles » des personnes susceptibles de se voir proposer du foncier;

- ✕ l'enjeu de faire coïncider le calendrier de l'installation avec celui de la libération de terres;
- ✕ la précarité de certains baux (convention d'occupation précaire, prêt à usage) peut rendre difficile la projection dans le temps nécessaire à la consolidation des projets agricoles.

Les études menées en 2016 par Terre de Liens Alsace, Auvergne et Languedoc-Roussillon auprès des candidats à l'installation qu'elles accueillent, convergent. Les principales difficultés citées sont :

- ✕ **un dialogue difficile** avec les institutions, pas ou peu de réponses des Chambres d'Agriculture aux questions d'accès à la terre, un Répertoire Départ-Installation non efficace (inadapté aux besoins des porteurs de projet). Les organisations professionnelles agricoles offrent un service adapté quand il s'agit d'accompagner le projet technique mais peu sur l'accès à l'outil de production.

- ✕ **la précarité des baux**, pour ceux qui trouvent de la terre;
- ✕ **des difficultés financières** pour acquérir l'outil de production malgré des stratégies de contournement qui se font jour (installation progressive, investissements limités...);
- ✕ **la difficile collaboration** avec les autres paysans déjà installés.

Terre de Liens est perçu comme une organisation qui peut apporter des réponses à cette problématique fondamentale, celle d'accéder à la terre, d'autant qu'on peut noter dans de nombreux cas une certaine inadéquation entre l'offre et la demande de terres agricoles : au-delà d'un profil plus ou moins accepté par leurs pairs, les fermes qui se libèrent ne correspondent que rarement aux projets des candidats, nouveaux entrants, non issus du milieu agricole. Dans certaines régions (comme en Massif central), une réflexion sur le découpage des sièges d'exploitation devra être menée. En effet, nombre de fermes d'élevage seront à reprendre dans les années à venir sans qu'elles ne conviennent aux nouveaux arrivants qui cherchent des surfaces plus

« LA TERRE NOUS NOURRIRA TANT QU'IL Y AURA DES GENS POUR LA TRAVAILLER. ALORS, ENCOU- RAGEONS- LES !

»

Bénévole de Terre de Liens, séminaire sur l'accompagnement, Massif central, 2016.

petites et n'axent pas exclusivement leur projet sur l'élevage extensif (bovin ou ovin). La ferme de la Tournerie, propriété de Terre de Liens en Limousin, illustre très bien ces dynamiques. Sur cette ferme de 83 hectares, anciennement ferme d'élevage de vaches limousines, un collectif de onze porteurs de projet s'est installé. Ils y développent du maraîchage, de l'élevage bovin et caprin avec transformation fromagère, un atelier porcin. Un paysan boulanger et un paysan brasseur sont également membres du collectif. L'installation de ces fermiers a été notamment possible grâce à la résistance des cédants face aux propositions d'agriculteurs voisins souhaitant s'agrandir.

Interrogés sur les éléments facilitateurs pour trouver de la terre, les candidats à l'installation citent trois points :

- ✕ l'importance de disposer d'un réseau, du bouche-à-oreille;
- ✕ l'intérêt des dynamiques de veille foncière citoyenne;
- ✕ la capacité de persuasion des élus, quand ils ont la volonté d'accueillir des projets sur leur territoire.

Finalement, qu'attendent les candidats à l'installation de Terre de Liens ?

- ✕ **Que Terre de Liens soit facilitateur de la relation** dans le cadre de projets de transmission pour consolider la confiance entre les entrants et les sortants;
- ✕ **Que Terre de Liens aide à faire réseau** autour du porteur de projet, de manière « ancrée » sur un territoire de proximité;
- ✕ **Que Terre de Liens outille et accompagne les collectivités locales** pour qu'elles soient en mesure de concrétiser leur volonté d'accueillir des projets;
- ✕ **Que Terre de Liens développe des espaces d'installation progressive**, de test d'activité, qui permettent de s'enraciner dans le territoire, de se confronter au métier.



Léo Coutellec

Léo Coutellec est chercheur, docteur en histoire et en philosophie des sciences, amapien, paysan impliqué dans une dynamique agri-culturelle en Côte d'Or (21). www.alternatives-agriculturelles.fr

La voie agri-culturelle

L'émergence d'une agriculture écologique, paysanne et citoyenne a eu lieu. Notre utopie n'est plus un rêve, elle s'est transformée pour devenir concrète, incarnée, diverse comme en témoignent ces multiples initiatives collectives locales qui, sur tous nos territoires, allient renouveau paysan et démarche citoyenne. Pour que ces initiatives deviennent significatives, sortent de leurs « niches » nous dit-on, nous sommes maintenant incités de toute part à changer d'échelle. Mais raisonner ainsi, c'est avouer son impuissance à comprendre le niveau rhizomatique¹ de ces démarches. Les changements technique, organisationnel, agronomique, économique qui s'expérimentent à ce niveau-là ne seraient que vaines tentatives s'ils ne s'accompagnaient pas de la construction lente et progressive d'une autre culture de l'agriculture et de l'alimentation. Ce qui s'ouvre avec ces utopies concrètes, c'est la voie agri-culturelle.

Alors il n'est plus question de changement d'échelle mais de ré-appropriation par tous les citoyens de la question alimentaire et agricole qui ne forme qu'une seule et même problématique. L'enjeu est celui de renforcer l'alliance vertueuse entre paysans et citoyens dans la conviction que l'on ne peut sortir du productivisme sans sortir du consumérisme. Précisément parce que la culture du productivisme est celle de la consommation. Ainsi changer de mode de production ne suffit pas, c'est tout un imaginaire qu'il nous faut ré-inventer, ce sont des mots qu'il faut bannir (exploitation, consommateur...) et d'autres qu'il faut se ré-approprier (paysan, coopération, progrès...), ce sont des murs à faire tomber pour sortir l'agriculture de son corporatisme et des ponts à reconstruire pour reconnecter celle-ci à l'alimentation et au territoire.

La voie agri-culturelle appelle à former des communautés citoyennes d'apprentissage et d'initiatives autour de la question alimentaire et agricole, dans lesquelles le risque et l'investissement sont socialisés, les savoirs et les savoir-faire sont partagés, les choix et les orientations sont discutés démocratiquement. Avec le mouvement Terre de Liens, celui des AMAP et toutes les autres dynamiques qui dessinent le nouveau paysage d'une agriculture citoyenne, ouvrons partout où cela est possible cette voie agri-culturelle comme recherche et construction collectives d'une autre culture de l'agriculture.

¹ Le rhizome est un concept emprunté à la botanique repris en philosophie, notamment par Deleuze et Guattari. Il illustre l'idée d'un milieu sans hiérarchie ni linéarité, sans début ni fin. Composés de ramifications qui partent dans tous les sens, les rhizomes sont insaisissables et leur évolution est imprévisible. Plus qu'un concept, le rhizome est un mode d'organisation

Terre de Liens, propriétaire et bailleur



Née en 2003, l'association Terre de Liens se donne comme objet social de *relier entre elles, soutenir et accompagner les initiatives collectives d'acquisition et de gestion du foncier et du bâti, particulièrement en milieu rural et péri-urbain¹*, en s'appuyant sur la société civile, à travers l'épargne et le don, en mobilisant adhérents, bénévoles et salariés des structures qui la constituent: association nationale, dix-neuf associations territoriales, Fondation et Foncière. Cet ensemble qu'est Terre de Liens porte le projet de devenir propriétaire de terres agricoles pour les rendre disponibles à des fermiers.

¹ Objet social de l'association nationale Terre de Liens, extrait des statuts.

ÊTRE UN PROPRIÉTAIRE CITOYEN

À Terre de Liens, les propriétaires sont des personnes morales qui donnent vie à une propriété collective en confiant les terres acquises à des fermiers locataires, d'une part, qui les mettent en valeur, y développent des activités économiques ainsi que leur projet de vie et à des citoyens, d'autre part, qui s'investissent dans l'acquisition (actionnaires, donateurs) et dans la gestion du bien ou le suivi de la ferme (bénévoles locaux). Terre de Liens met ainsi en œuvre l'idée que les questions foncières concernent la société civile, selon un processus volontaire et participatif. Il assume la propriété privée mais organise un droit de propriété inclusif, invitant à la participation de plusieurs parties prenantes au fait d'être propriétaire. Ce projet implique la recherche de modalités de gestion coopératives et inventives entre le fermier et son propriétaire, entre les propriétaires et les acteurs locaux de Terre de Liens.

LOUER LES TERRES ACQUISES VIA UN BAIL RURAL ENVIRONNEMENTAL

Le bail rural à clauses environnementales (BRE)² est né d'une concertation en 2004 entre l'État, la profession agricole et des gestionnaires d'espaces naturels, suite aux réflexions initiées dans les années 90 sur la gestion concertée des espaces naturels. Il en ressortait que les relations contractuelles entre agriculteurs et gestionnaires étaient alors limitées par le statut du fermage qui ne permettait pas d'inclure des cahiers des charges dans les baux ruraux. Ce constat a donné naissance au BRE. Créé par la loi d'orientation agricole de

2006, il permet d'inclure volontairement dans les baux une ou des clauses sur le respect de l'état environnemental des terres louées. L'accès à ce dispositif a été élargi en 2010 aux fondations, fonds de dotation et entreprises agréées Entreprises Solidaires, ce qui est le cas de la Foncière Terre de Liens.

Pour garantir à leurs actionnaires et donateurs une gestion responsable de leur patrimoine, Foncière et Fondation Terre de Liens ont fait le choix de mettre en application des BRE avec leurs paysans locataires. Ces BRE constituent un levier important pour orienter les pratiques agricoles.

Au sein de Terre de Liens, citoyens et paysans s'engagent ainsi mutuellement pour faire de l'agriculture une activité économique qui préserve la qualité des sols, de l'eau, des paysages et de la biodiversité. Quand les BRE sont largement utilisés pour mettre en location des zones spécifiques à préserver (littoral, prairies de montagne, zones humides, etc.), Terre de Liens utilise ces baux sur l'ensemble de ses fermes, associant ainsi fortement la dimension productive à celle de préservation des ressources³.

ASSURER LE SUIVI AU QUOTIDIEN: LE CAS DE LA GESTION DU BÂTI

Terre de Liens n'est pas un propriétaire comme les autres mais, comme les autres, c'est un propriétaire. À ce titre, il doit faire face à des impératifs de gestion locative et patrimoniale. Au-delà des hectares en propriété, Terre de Liens était propriétaire, au 31 décembre 2016, de 206 bâtiments agricoles et 51 logements sur ses fermes, constituant autant de patrimoine bâti à gérer dont la Foncière et la Fondation sont juridiquement responsables.



Repères chiffrés

(données au 31 décembre 2016)

123	fermes en propriété de la Foncière
21	projets en cours d'instruction
10	fermes en propriété de la Fondation, dont 8 reçues en donation
3060	hectares en propriété
63	souscripteurs pour acquérir une ferme en moyenne
11990	actionnaires personnes physiques
3247	donateurs
76	mécènes
3631	adhérents (données 2015)
860	bénévoles (données 2015)

59 885 418 €
épargne collectée
depuis les débuts de la Foncière

1 960 000 €
ressources de la Fondation
au 31 août 2016

² Source: publication qui associe Terre de Liens, le Commissariat Général au Développement Durable et Solagro à paraître en 2017.

³ Les collectivités peuvent également signer des BRE.

⁴ Le pôle Fermes rassemble les équipes techniques de la Foncière et la Fondation, dédiées à l'acquisition, à la gestion et au suivi des fermes de Terre de Liens.

⁵ Guide de l'habitat paysan, V1, Brunelle Dalbavie, Madeleine Mialocq, Terre de Liens, 2016.

Dans ses choix de gestion du bâti, Terre de Liens cherche à atteindre plusieurs objectifs:

✗ **Proposer** des bâtiments adaptés aux projets, et décents en ce qui concerne l'habitat, ce deuxième point constituant une obligation pour le propriétaire.

✗ **Préserver** un patrimoine commun en prenant en compte les enjeux environnementaux dans le choix des techniques de réhabilitation.

✗ **Développer** l'autonomie des personnes et la participation: pour Terre de Liens, gérer le bâti c'est aussi une mission d'éducation populaire qui doit permettre de retrouver de l'autonomie et de se réapproprier les savoir-faire.

✗ **Travailler** en concertation entre les équipes techniques du pôle Fermes⁴, les animateurs et bénévoles des associations territoriales et les fermiers.

Mais rénover ou construire un bâtiment de ferme, une habitation, entraîne concrètement une série de frottements: *entre l'avis d'un locataire et la responsabilité du bailleur; entre les améliorations voulues et celles possibles d'un point de vue financier; dans la réhabilitation, entre un habitat ancien et des critères récents de confort; parfois entre le désir d'un habitant et les normes en vigueur*⁵.

Organisés au sein du pôle Fermes, les propriétaires doivent faire face à de multiples enjeux pour allier efficacité dans la mise en œuvre des travaux, participation des bénévoles et des fermiers au suivi voire à leur réalisation, préservation du patrimoine, maîtrise des loyers, tout en respectant les obligations du code rural. Les propriétaires étant physiquement éloignés des biens et le modèle économique ne permettant pas de financer une gestion de proximité par les salariés du pôle Fermes, l'intervention d'animateurs, de bénévoles locaux compétents est indispensable. Aux possibles frottements entre locataire et bailleur s'ajoutent alors ceux qui peuvent émerger dans la relation avec les bénévoles locaux. Le séminaire de Terre de Liens en Massif central consacré en 2014 à la gestion

du bâti sur les fermes avait mis en évidence cette difficulté du « ménage à trois », entre les fermiers, les associations territoriales et les propriétaires⁶. Pour construire une collaboration efficace avec ses interlocuteurs locaux, le pôle Fermes travaille à poser des règles de coopération, expérimente des mandats donnés à des bénévoles repérés localement pour des missions spécifiques. Mais chaque cas est particulier, ajoutant complexité et intérêt à la dynamique. D'autant que les interlocuteurs locaux, bénévoles engagés, veulent s'investir et ont des avis qu'ils souhaitent exprimer et faire entendre.

Terre de Liens a choisi un mode citoyen qui complexifie la mise en œuvre concrète et le déroulé des projets. Aujourd'hui, les structures propriétaires développent des cadres, des procédures pour mieux organiser le suivi des fermes depuis l'acquisition jusqu'à la gestion locative quotidienne. Mais comment gérer la tension entre le besoin de normalisation et la dimension d'expérimentation que porte Terre de Liens ? Car c'est aussi ce mode citoyen – et sa capacité de création – qui lui permet de faire exister des fermes sur les territoires comme autant de lieux d'expérimentation d'une nouvelle manière d'aborder la terre.

LES FERMES, INVITATION À REPENSER LE RAPPORT À LA TERRE

Les fermes de Terre de Liens sont une vitrine du mouvement et autant de lieux de construction du projet de Terre de Liens. Elles produisent⁷ :

- ✕ **de l'emploi et de l'alimentation** ;
- ✕ **de l'expérimentation**, des chantiers collectifs ;
- ✕ **des contrats** (elles sont notamment le lieu de la mise en œuvre des BRE) ;
- ✕ **des outils de suivi** ou le constat qu'il en manque ;
- ✕ **de la dynamique associative et de l'engagement bénévole** ;

✕ **du lien**, de la confrontation entre l'agriculture et les citoyens ;

✕ **de la sensibilisation et du débat** par les systèmes qu'elles mettent en œuvre ou simplement le fait d'être des fermes financées par l'épargne citoyenne ;

✕ **des coopérations ou des conflits** avec les collectivités locales ou d'autres partenaires agricoles que Terre de Liens n'aurait peut-être pas touchés autrement.

En réinterrogeant la propriété privée, en croisant les regards et en cherchant dans l'économie sociale et solidaire de nouvelles manières de gérer, Terre de Liens, à travers ses fermes, vient bousculer le rapport à la terre. Il fait de la terre *un outil de travail comme les autres* [et] *rompt avec ce qui allait de soi jusqu'alors ...* [Terre de Liens] *introduit une dimension collective dans une gestion foncière traditionnellement individuelle et s'inscrivant dans un ordre patrimonial familial*⁸.

Par ailleurs, Terre de Liens instaure *un droit de regard collectif*⁹. La mobilisation citoyenne qui se développe aux côtés des fermiers offre une place à des acteurs non issus du secteur agricole dans la gestion de la terre. Elle leur permet d'interagir avec des partenaires qui leur sont non naturels et invite chacun à devenir un citoyen-expert : l'expertise sur les enjeux agricoles n'est alors plus laissée à la seule profession mais co-construite avec les acteurs des territoires. *L'évocation d'une expertise citoyenne dans Terre de Liens renvoie [...] à la manière dont le dispositif participatif mis en place par le mouvement vient compléter et améliorer la qualité des dispositifs techniques existants, notamment dans la prise en compte des attentes sociales des individus sur l'agriculture et le devenir de leur territoire*¹⁰.

Cette contribution de Terre de Liens à l'émergence d'une expertise citoyenne est toutefois à pondérer. Les récents travaux d'analyse de son bénévolat



Des outils pour une relation harmonieuse avec les fermes

Sylvain Cosson, animateur de Terre de Liens Normandie, souligne l'importance de disposer d'outils pour accompagner la relation avec les fermes. S'appuyer sur des documents de référence, comme le mémento Fermier, pour présenter ce qu'est Terre de Liens et ce que cela représente d'être fermier de Terre de Liens est important. En articulation avec le mémento, les Normands ont développé une charte signée entre le bénévole référent, l'animateur et le fermier. Pour les prochains projets d'acquisition, l'idée est de présenter ces deux documents aux candidats à l'installation. Ils doivent permettre de poser les bases de la réciprocité avec les futurs fermiers.

soulignent que le caractère très technique de l'action de Terre de Liens induit une forme de tri, favorisant l'engagement de personnes en lien avec le monde agricole ou disposant d'un capital culturel leur permettant d'aborder facilement le champ d'action de Terre de Liens.

LES LIMITES DE L'IMPLICATION CITOYENNE POUR EXERCER LA FONCTION DE PROPRIÉTAIRE

✕ Vis-à-vis des propriétaires

Terre de Liens s'appuie sur son réseau associatif et bénévole pour assurer une grande partie du suivi et de la gestion des fermes. Mais, cette attente met les bénévoles face à une injonction contradictoire : celle de représenter le propriétaire – intervenir par exemple en cas de non paiement du fermage – tout en étant engagé localement pour soutenir les fermiers. Ce sont là deux postures différentes qu'une même personne peut difficilement assumer.

✕ Vis-à-vis des acteurs locaux

Bien que Terre de Liens soit de mieux en mieux reconnu comme un acteur du développement agricole et rural à part entière, le monde agricole a encore des difficultés à reconnaître à des citoyens « non spécialistes » la légitimité d'intervention.

✕ Vis-à-vis de la fonction même de bénévole

Être bénévole à Terre de Liens et assurer le suivi d'une ferme implique d'y consacrer beaucoup de temps. Or, être bénévole n'est pas un métier même si de manière un peu facétieuse, on pourrait dire que *les bénévoles associatifs sont des travailleurs comme les autres*¹¹ vues la quantité et la nature du travail fourni. Chacun peut en toute liberté choisir de s'arrêter ou de limiter ses interventions. Se pose alors la question de la continuité du suivi local, celle de la transmission de la connaissance sur les différents dossiers, mais aussi celle de la formalisation des engagements de chacun.

⁶ Gérer le bâti sur les fermes de Terre de Liens : analyse des pratiques et pistes d'amélioration. Actes de la rencontre des 6 et 7 novembre 2014, Terre de Liens en Massif central.

⁷ Résultat d'un atelier lors du séminaire d'équipe à Pornichet, octobre 2016.

⁸ Elsa Pibou, Paysans de passage : Les fermiers du mouvement Terre

de Liens, p. 150, thèse de sociologie, université de Toulouse Jean Jaurès, février 2016.

⁹ Elsa Pibou, Op. cit.

¹⁰ Moïra-Elisabeth Ango, 2015.

¹¹ Anne Bory sociologue à l'université de Lille 1, intervention en formation pour Terre de Liens sur la mobilisation citoyenne, novembre 2015.

ÊTRE FERMIER DE TERRE DE LIENS

QUI SONT-ILS ?

✕ **Plus jeunes et plus diplômés que la moyenne** Terre de Liens compte 197 fermiers¹². D'un âge moyen de 40 ans – contre 49 ans pour les exploitants agricoles à l'échelle nationale –, ce sont majoritairement des hommes (à 75%). Diplômés, 55 % d'entre eux ont un niveau supérieur ou égal à Bac+2 et 26 % un niveau égal ou supérieur à Bac+4. Plus jeunes que l'agriculteur français moyen, les fermiers de Terre de Liens rentrent néanmoins plus tard dans l'agriculture (à 32 ans contre 28 au niveau national).

✕ **En majorité non issus du milieu agricole** Les fermiers de Terre de Liens sont en grande majorité non issus du milieu agricole. Ils *ont tendance à avoir travaillé entre sept et neuf ans en moyenne avant de s'installer*¹³. Devenir fermier à Terre de Liens correspond pour eux à une nouvelle étape dans leur vie professionnelle et personnelle.

✕ **Des personnes engagées et militantes** Treize fermes du mouvement ont fait l'objet d'une analyse détaillée par la MUSE. Sur les treize fermiers interrogés, onze d'entre eux sont impliqués dans au moins deux organisations agricoles : associations œuvrant pour le développement de l'Agriculture Biologique, Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), associations syndicales (essentiellement la Confédération Paysanne) et instituts de recherche.

LES SYSTÈMES AGRICOLES DÉVELOPPÉS

Superficie

La superficie moyenne des fermes de la Foncière de Terre de Liens est de 23,11 hectares, variant de 167,7 à 0,49 hectares. Elle est inférieure à la superficie moyenne des exploitations en France (55 hectares¹⁴). Les terres en fermage avec Terre de Liens représentent en moyenne les deux tiers de la surface totale des fermes.

Emplois¹⁵

Le nombre d'emplois par ferme de la Foncière est en moyenne de 1,8 UTA (Unité de Travail Annuel) pour 23,11 hectares. Au niveau national, pour 55 hectares de surface, la moyenne est de 1,5 UTA¹⁴.

Modes de commercialisation

La vente directe et les circuits courts prédominent largement dans la commercialisation choisie par les fermiers de Terre de Liens. Chaque ferme s'adapte toutefois à son contexte local.

✕ **Le GAEC de Salelles**, dans l'Aveyron, commercialise son lait dans la filière roquefort. Pour Nino Fillos, le fermier, *c'est une forme de commerce équitable Nord-Nord où l'argent et les plus-values restent sur le territoire*.

✕ **Le GAEC du Jointout**, en Saône-et-Loire, réalise 85 % de son chiffre d'affaires en vente directe. Pour Adèle Trueblood, la fermière, *c'est important de rester un lieu ouvert sur le territoire et d'avoir un contact direct avec ses clients, qui peuvent par exemple venir voir la traite*¹⁶.

✕ **À la ferme de la Tuilerie**, en Normandie, Cécile Raous et Cédric Vincent, chevrriers, se rendent chaque semaine sur quatre marchés dans un rayon de vingt kilomètres autour de leur ferme. Vingt kilomètres, c'est aussi la distance de la tournée de Guillaume Marquet, paysan boulanger du **Versant de la Monne**, en Auvergne, qui écoule son pain auprès de trois AMAP et deux restaurants.

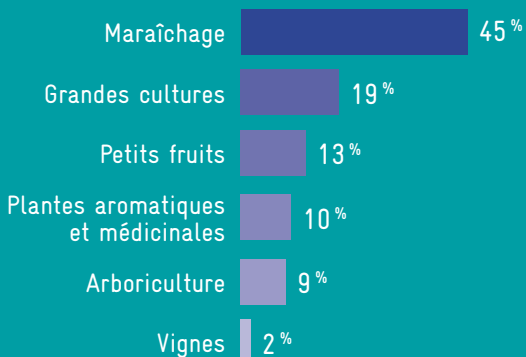


Diversité des productions des fermes de Terre de Liens

(données au 31 décembre 2015)

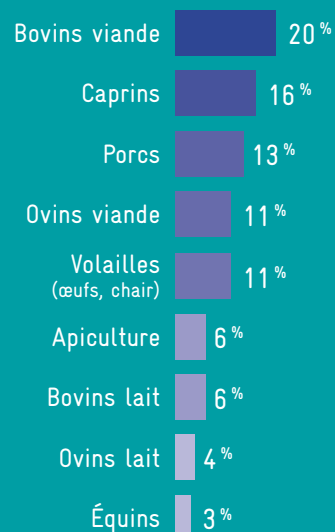
Productions végétales

(en % des fermes)



Productions animales

(en % des fermes)



16 % des fermes développent une activité de paysan-boulangier et 3 fermes fabriquent de la bière.

¹² Recto-verso des chiffres n°4, Terre de Liens, février 2017

¹³ Elsa Pibou, Op. cit. p.22

¹⁴ Source Agreste 2010

¹⁵ Données issues d'un questionnaire en ligne envoyé en décembre 2015 à 80 fermes de Terre de Liens. 47 réponses reçues, soit 59 % des fermiers

interrogés et 38,5 % des fermes au total.

¹⁶ Monographie du Jointout, MUSE, février 2016.

¹⁷ Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires

¹⁸ Monographie de la ferme des Raux, MUSE, janvier 2016.

Sur les treize fermes monographiées, neuf commercialisent leurs produits dans un rayon de moins de cinquante kilomètres.

Des projets de territoire

En s'installant, les fermiers de Terre de Liens s'engagent dans un triptyque qui combine projet de vie, projet économique et projet de territoire. Leurs fermes se caractérisent par un ancrage important. Outre la commercialisation locale, ce lien peut prendre différentes formes : accueil de scolaires et de stagiaires, mise en réseau (Culture dans les fermes ou REPAS¹⁷ par exemple) ou encore organisation d'événements socio-culturels (journées portes ouvertes, concerts, chantiers participatifs, formations, etc.). S'il y a une volonté, comme sur **la ferme des Raux**, près de Clermont-Ferrand, de *faire le lien entre les gens de la ville et les gens de l'agriculture*¹⁸ comme le soulignent Chantal et Jean-Sébastien Gascuel, les fermiers de Terre de Liens créent aussi des passerelles entre culture et agriculture.

POURQUOI ET COMMENT DEVIEN-ON FERMIER DE TERRE DE LIENS ?

Dans sa thèse, Elsa Pibou identifie trois ressorts de la mobilisation des fermiers dans Terre de Liens.

✕ Le premier groupe se compose de **ceux qui ont déjà connu de multiples tentatives de recherche de foncier** et/ou de financement. Terre de Liens a constitué alors un moyen pragmatique d'accéder à la terre, sans que les valeurs portées par le mouvement n'en soient le leitmotiv initial.

✕ A contrario, le deuxième groupe est composé de **ceux qui partagent les valeurs et le projet porté par Terre de Liens** et qui ont dû faire face aux mêmes difficultés que ceux du premier groupe.

✕ Enfin, le dernier groupe est composé de **ceux qui n'envisageaient pas de devenir propriétaire à**

titre privé : les valeurs portées par le mouvement les ont amenés à solliciter Terre de Liens.

Depuis juillet 2012, toute acquisition par la Foncière Terre de Liens implique que 75% de la collecte nécessaire à l'acquisition soit dédiée, c'est-à-dire collectée spécifiquement pour le projet. Cette règle d'apport de collecte locale induit, de fait, deux éléments essentiels pour l'installation avec Terre de Liens : l'adhésion du candidat à l'installation aux valeurs portées par Terre de Liens et sa capacité à être proactif pour mobiliser les citoyens susceptibles d'épargner pour son projet. Son propre réseau jouera là un rôle-clé, tout comme la présence initiale d'un groupe de bénévoles qui participera à faire vivre la mobilisation.

Deux éléments interviennent également dans la réussite des projets :

✕ La diversité des acteurs mobilisés

Qu'ils soient publics (collectivité, commune, Parc naturel régional, etc.), privés (associations, agriculteurs locaux déjà en place, etc.) ou mixtes comme les SAFER, ils permettront au projet de trouver plus facilement un écho local, potentiellement source d'une synergie territoriale.

✕ La conscience de la durée de la démarche d'acquisition

Pour les cédants, l'enjeu sera qu'ils soient suffisamment sensibles à la démarche de Terre de Liens pour ne pas céder à des offres supérieures et rapidement réalisables. Pour les candidats à l'installation, l'enjeu sera grand de gérer cet impondérable temporel : comment assurer la transition en cas de changement de vie professionnelle ? Comment anticiper le besoin en ressources entre le début de la collecte d'épargne et les premiers revenus qui seront dégagés sur la ferme ?

S'installer avec Terre de Liens procède donc d'un processus au long cours. C'est aussi le fruit d'un

subtil équilibre entre les engagements du candidat à l'installation et d'un éventuel cédant, la mobilisation citoyenne et les forces contingentes autour de l'acquisition. Ce processus ne s'arrête d'ailleurs pas lors de l'officialisation de l'acquisition. S'en suit alors une phase d'installation : prise en main de la ferme, mise en place (ou reprise) des premières cultures, conduite du cheptel, adaptation de l'outil de production au nouveau fermier, etc. Cette phase déterminante, et parfois longue, est d'autant plus délicate à gérer que le fermier s'installera hors cadre familial.

LIENS ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

Terre de Liens, en agissant pour faire de la terre agricole un bien commun, invite à repenser les rapports propriétaire-locataire. Pour les fermiers de Terre de Liens, cet idéal politique et la dimension citoyenne de leur propriétaire introduit des rapports atypiques avec lui.

En premier lieu, et cela ressort dans plusieurs entretiens¹⁹, le portage collectif de la propriété par des actionnaires ou des donateurs génère de l'énergie et de la motivation. La plupart des fermiers expriment à ce titre un besoin de réciprocité : après s'être installés grâce à Terre de Liens, ils veulent faire vivre le projet sur leur territoire.

Sur **la ferme de la Plagne**, dans la Loire, Christophe Gaudry évoque ce lien fort avec les actionnaires : *même s'il n'est pas palpable, tangible, il est dans le cœur. Chaque fois que je travaille, je pense à tous les gens qui m'ont aidé*. Pour garder le lien et partager le projet avec les citoyens qui se sont mobilisés, Christophe a pris l'initiative de leur envoyer des nouvelles de sa ferme tous les trimestres. Il organise aussi deux rencontres par an avec les actionnaires. Ces moments rassemblent aussi tous ceux qui gravitent autour de la ferme, clients, amis de la permaculture ou visiteurs, et

permettent aux personnes de visualiser, de donner de la matière à leur épargne mais aussi de croiser les regards.

Thomas Trueblood, de **la ferme du Jointout** en Saône et Loire, va dans le même sens : *il faut vraiment un échange personnel avec les actionnaires et pouvoir donner des nouvelles au moins une fois par an*. Pour certains fermiers, un sentiment d'être redevable à l'égard de Terre de Liens se fait aussi sentir²⁰.

Les fermiers sont toutefois ambivalents vis-à-vis de leur propriétaire : il est jugé à la fois trop présent (par le choix des clauses environnementales ou par les procédures mises en place lors de travaux par exemple) et trop absent (en tant que propriétaire éloigné, aux moyens humains et financiers restreints). Ce sentiment mouvant sur la distance parfois trop forte, parfois trop faible entre le fermier et son propriétaire tient notamment au fait que les fermiers de Terre de Liens sont des entrepreneurs ruraux, souvent dans l'expérimentation. La charge de travail – les projets développés maximisent en général le travail plutôt que le capital – mais aussi la charge émotionnelle que leur projet revêt – il s'agit dans la plupart des cas d'un projet de vie autant que d'un projet professionnel – amène l'expression d'un besoin de reconnaissance de leur part.

Les fermiers doivent se questionner sur leur volonté d'être partie prenante de Terre de Liens. Y a-t-il un réel sentiment d'appartenance des fermiers au mouvement Terre de Liens ? Se sentent-ils investis du projet ? Les treize monographies montrent que c'est le cas : les fermiers sont individuellement attachés au projet Terre de Liens. Mais la structuration d'une parole collective reste difficile. À ce jour, l'association des fermiers de Terre de Liens, constituée en 2012, ne rassemble pas la majorité des fermiers. On notera toutefois que de nombreux fermiers sont engagés dans le mouvement à travers leur participation à la vie des associations

¹⁹ Monographies, MUSE, 2015, 2016.

²⁰ On se situe ici dans la notion de don/contre-don et la triple obligation formalisée par Marcel Mauss de *donner-recevoir-rendre*. Marcel Mauss, (2001)

Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, [1^{ère} éd. 1923-1924], L'Année Sociologique, Sociologie et anthropologie, coll. Quadrige, PUF, Paris.

territoriales. Pour certains, leur place est effectivement dans les conseils d'administration des associations territoriales, aux côtés des bénévoles non agriculteurs, et non dans une association à part.

On peut aussi questionner l'organisation sur la place effective qu'elle laisse à ces parties prenantes dans ses instances de gouvernance²¹. Si Terre de Liens participe à son échelle à la transformation de l'agriculture par ses fermiers, ils n'y sont encore intégrés qu'à la marge²² même si le pôle Fermes travaille à combler ce déficit en ouvrant notamment les réunions de la SARL de la Foncière aux fermiers ou en organisant des journées de rencontre avec les fermiers (rencontres inter-régionales, une à deux fois par an).

Le lien le plus fort et constitué reste celui des fermiers avec les salariés et bénévoles des associations territoriales de Terre de Liens. C'est en général avec eux qu'ils ont monté leur projet, décortiqué le dossier technique, environnemental, financier, juridique, assuré la collecte pour l'achat. Enfin, et dans un grand nombre de cas, les bénévoles sont aussi des consommateurs des produits de la ferme.

LES FERMIERS DE TERRE DE LIENS, DES PAYSANS DE PASSAGE ?

Dans sa thèse, Elsa Pibou développe l'idée que les fermiers de Terre de Liens sont des *paysans de passage*²² à travers trois idées principales :

✕ La mobilité socioprofessionnelle

Nous sortons d'une hérité sociale forte pour l'accès au métier de paysan. Cette identité socio-professionnelle est aujourd'hui choisie par les fermiers de Terre de Liens pour une large majorité et peut n'être que temporaire.

✕ La mobilité spatiale

Le statut du fermage, conquête sociale du syndicalisme agricole en 1946 et perçu comme améliorant la stabilité et la sécurité des paysans, fixe des règles d'usage, une fin, et renforce l'ancrage des paysans sur leurs terres (notion de ferme familiale). Terre de Liens vient bousculer cette notion en constituant un laboratoire du passage des fermiers sur les terres qu'il détient. Il organise en effet la circulation des hommes sur les terres et non plus la circulation des terres entre les mains des hommes.

✕ Le renouvellement des modalités de la transmission et l'enjeu de la fin de carrière

Comme tous les fermiers, ceux de Terre de Liens devront quitter leur ferme pour laisser la place à un autre. Mais la transmission ne sera pas forcément familiale. Des enjeux sociaux (relatifs à l'enracinement inhérent au métier) et économiques (constitution d'un capital de fin de carrière, indemnités de sortie) sont à considérer.

LES FERMES, SOURCE DE MOBILISATION ET D'INSPIRATION

Terre de Liens est constitué de citoyens, agriculteurs et non agriculteurs, qui s'engagent en son sein pour accompagner les projets et leur réalisation.

✕ Ils sont solidaires, et investissent de l'épargne et du don pour acquérir de la terre agricole et la louer à des paysans.

✕ Ils interpellent et se mobilisent sur leur territoire pour préserver la terre agricole.

✕ Ils accueillent les porteurs de projet et les orientent dans leur recherche.

✕ Ils entourent et soutiennent les fermiers dans le bon déroulement de leur projet agricole.



S'installer hors cadre familial avec une ferme comme ça, c'est vraiment particulièrement dur. Imagine-toi que du jour au lendemain, t'arrives au port de Marseille, on te donne les clés du paquebot et tu dois aller au Maroc, ça gaze et faut huiler le moteur, mettre de l'essence, tu te prends une tempête et tu dois gérer tout ça. Si y'avait pas eu Terre de Liens, j'aurais peut-être déjà abandonné.

Jean Thomas Souvigné, ferme de La Loue, production de lait à Comté.

La relation entre Terre de Liens et ses fermes est multiple :

✕ **Une relation de bailleur-locataire** où Terre de Liens doit exercer sa fonction de propriétaire, avec ses droits et ses devoirs. Dans cette relation se traitent les besoins de travaux, le paiement des loyers et fermages, les demandes spécifiques du locataire, etc.

✕ **Une relation militante** : les fermes sont une des expressions les plus concrètes du projet de Terre de Liens, vectrices de lien sur les territoires, de mobilisation citoyenne et d'une certaine image de Terre de Liens au niveau local.

✕ **Les bénévoles locaux de Terre de Liens sont aussi un soutien pour le fermier** dans le pilotage de son projet.

✕ **Les fermes sont également source d'informations et de références** pour décrire la nature, les impacts du projet de Terre de Liens : chaque ferme est un terrain d'expérimentation sociale, économique, environnementale.

SE MOBILISER POUR ACCOMPAGNER UN FUTUR FERMIER ET SUIVRE LES FERMES

Dans les associations territoriales, des référents bénévoles assurent le lien aux fermiers avec lesquels ils développent une relation privilégiée. Pour Serge Grammont, être référent, c'est *accompagner sans ingérer dans la gestion de la ferme. Il y a une relation d'amitié qui se fait sans partager pour autant toute la philosophie du fermier, par exemple en cas de non règlement du fermage*. Référent de la ferme de La Loue dans le Jura, Serge a bien

²¹ La double qualité des personnes est un des fondements de l'ESS : chacune est autant bénéficiaire du projet qu'engagée dans le projet.

²² Elsa Pibou, Op. cit. p.22

compris la position du fermier qui avait dû engager une grande partie de ses économies pour la construction du hangar à fourrage. Il a su servir d'intermédiaire, de facilitateur, pour concilier à la fois les intérêts du fermier locataire et ceux de la Foncière.

Les fermes sont un support privilégié de l'engagement des bénévoles. Les possibilités de s'y investir sont multiples: instruction des dossiers avant acquisition, rencontre et sélection des candidats à l'installation, suivi des fermes post-acquisition, accompagnement humain ou encore animation territoriale. Bruno Corbara²³, maître de conférences à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, est administrateur de Terre de Liens Auvergne depuis octobre 2014. Son engagement, il le doit à son envie d'agir concrètement en faveur de la préservation de la terre agricole bien qu'il n'y connaisse rien. Son entrée au conseil d'administration est concomitante à la nécessité de réaliser un bilan post-acquisition sur une ferme acquise par la Foncière. En juin 2015, il réalise cet audit et s'investit dans la Commission régionale Suivi des Projets et des Fermes.

Quand nous le rencontrons, il nous rappelle qu'il s'investit *en tant que personne qui n'a pas de compétences techniques dans le milieu agricole*, qu'il le découvre petit à petit. Mais c'est aussi *l'endroit où il a clairement envie de s'investir*.

Aujourd'hui, il est référent d'une possible acquisition: au-delà de points spécifiques qui nécessiteront l'expertise de personnes qualifiées, Bruno se dit séduit par le projet, même s'il *a rapidement identifié de vrais problèmes liés à ce dossier*, qui seront les mêmes identifiés par la communauté de communes, possible future partenaire²⁴.

SE SENTIR CO-RESPONSABLE DE L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL DE LA TERRE: L'EXEMPLE DU DIAGNOSTIC HUMUS²⁵

Acquérir des fermes recouvre aussi pour Terre de Liens l'enjeu de préserver ce patrimoine que représentent les terres agricoles. Maintenir la fertilité des terres acquises devient un objectif partagé entre les citoyens engagés et le fermier. Dans cette perspective, la MUSE, en collaboration avec l'ENSAIA de Nancy, a élaboré HUMUS, outil de diagnostic participatif de l'état environnemental des sols. Accompagnés d'une personne spécialiste, fermier et citoyens observent et analysent ensemble l'état du sol. Associés à une étude du contexte et des observations de profils de sols, des indicateurs spécifiques ont été retenus, tels le taux de matière organique, le rapport C/N²⁶, ou la densité de galeries de vers de terre. Des observations de la faune et de la flore bio-indicatrice viennent compléter l'analyse.

La vocation du diagnostic HUMUS est double: prendre une photo la plus fidèle possible de l'état du sol à un instant donné et allier approche scientifique et participative en associant des citoyens à sa réalisation.

L'idée première de cet outil est qu'il permette d'assumer la responsabilité de Terre de Liens sur l'état environnemental du sol de ses fermes. L'outil a plusieurs cibles:

✕ Terre de Liens en tant que propriétaire

HUMUS permet de réaliser un suivi de certaines clauses environnementales et de renforcer les états des lieux des fermes.



Isabelle, David, Sylvain, Gilles et Sébastien sont fermiers de Terre de Liens en Lorraine. Maraîchers ou producteurs de lait bio, Terre de Liens les accompagne et les rencontre plusieurs fois par an:

- Ça se passe bien sur la ferme?

- On peut vous aider?

Quelquefois, ça tombe mal et cela permet d'échanger sur les difficultés présentes. Françoise Thouvenot, bénévole et co-présidente, précise: *Ce que nos fermiers ont pu apprécier dans notre aide, du moins je l'espère, c'est de proposer des solutions accessibles et concrètes où ils restent maîtres du jeu et de leur destin.*

Chaque année, les Lorrains se retrouvent pour des moments conviviaux sur les fermes. Cela crée du lien entre les actionnaires, les adhérents, les bénévoles et les fermiers et aide à la confiance réciproque.

✕ Les fermiers

Ils sont encouragés à mieux connaître les sols de leur ferme et à engager des dynamiques de progrès dans leur gestion.

✕ Les bénévoles

Ils peuvent apprendre et s'impliquer.

L'année 2016 a permis le déploiement d'HUMUS sur trois fermes: Flaceleyre et les Eygagères en Auvergne, et Punault en Poitou-Charentes, mobilisant plus de quarante personnes, les trois fermiers et des partenaires locaux. La ferme de Bois Nathan, en Lorraine, est également en cours d'analyse par des étudiants de l'ENSAIA, dans la perspective de déployer l'outil actuel sur des fermes de plus grande taille.

Les diagnostics complets sont disponibles auprès de la MUSE et présentent pour chaque ferme son histoire, sa géographie, sa géologie, ses caractéristiques pédo-climatiques, une approche paysagère et l'analyse du sol. Celle-ci comprend une approche botanique avec l'observation des plantes bio-indicatrices et une approche pédologique basée sur l'observation de profils de sol. Complétées par les résultats d'une analyse réalisée en laboratoire, les données obtenues permettent d'évaluer l'état du sol au moment de l'observation.

En 2017, le déploiement d'HUMUS se poursuit: deux nouvelles fermes feront l'objet d'un diagnostic complet. En parallèle, une formation organisée sur la ferme de Toussacq, en Île-de-France, permettra une appropriation plus large de l'outil par les salariés et bénévoles du mouvement.

²³ Entretien du 13 janvier 2016, monographie de la ferme des Raux, MUSE.

²⁴ Un an après l'entretien, Bruno ne dit plus la même chose: *Je ne peux plus vraiment dire que je n'y connais rien... avec en moyenne une journée entière consacrée à Terre de Liens par semaine sur l'année écoulée, le suivi régulier de la Commission régionale*

de Suivi des Projets et des Fermes, et quelques journées de formation très enrichissantes.

²⁵ Une notice d'utilisation du diagnostic HUMUS, ainsi que les résultats des diagnostics réalisés en 2016, sont disponibles auprès de la MUSE.

²⁶ Rapport Carbone sur Azote qui permet de juger du degré d'évolution de la matière organique dans le sol.



Luc Moineville



Luc Moineville, est agriculteur depuis 1979 et gérant de la Foncière Terre de Liens depuis juin 2015

Pérenniser notre projet sur le long terme

Je suis agriculteur depuis 1979 et gérant de la Foncière Terre de Liens depuis peu. Mon installation agricole fut le fruit d'une longue et difficile discussion familiale car ma famille, propriétaire, vivait dans l'angoisse des engagements qu'elle devait prendre en louant ses terres à un fermier pour la première fois. Chantal et moi avons fait l'expérience des lenteurs des rythmes de la terre et de l'agriculture ; du bonheur, après bien des échecs, de construire un équilibre entre nos animaux, notre ferme, notre environnement social et nous-mêmes. Modestie et acharnement ont peu à peu laissé la place à la gratitude envers la nature, nos clients et le monde agricole.

Mon implication dans Terre de Liens a été le prolongement naturel de nombreux engagements militants en faveur du développement de l'agriculture biologique et de la coopération agricole. Je n'ai jamais perçu Terre de Liens comme une idée clé-en-main, mais plutôt comme un lieu de débat et d'invention. Je suis toujours heureux de rencontrer dans ce mouvement des gens aux parcours très divers, créatifs et enthousiastes pour construire un projet innovant de gestion citoyenne de la terre.

Le grand objectif à mes yeux est de pérenniser notre expérimentation pour poursuivre notre démonstration. Car si nos actions ont produit un grand élan grâce à des fermiers et de nombreux acteurs partout en France, il nous reste beaucoup à construire pour relever le défi de la gestion collective de nos fermes. Nous aurons encore besoin d'imagination pour consolider les règles et mécanismes de gestion de cette propriété commune en concertation avec les fermiers ; pour organiser la place des bénévoles, impliqués sur le terrain et dans les associations territoriales, dans cette gestion ; pour améliorer l'équilibre économique de l'ensemble du mouvement ; pour faire évoluer la politique d'acquisition de Terre de Liens, ainsi que la gouvernance de la Foncière.

Nos obligations de bonne gestion vis-à-vis des fermiers, de nos membres, de la société civile comme de nous-mêmes nous fixent des contraintes légales et financières, que nous travaillons chaque jour à dépasser grâce à l'intelligence collective qui a déjà produit Terre de Liens. Notre projet politique sociétal est bel et bien un défi de gestion imaginative.

Accompagner l'accès à la terre au-delà des acquisitions



L'enjeu du renouvellement des générations, la demande croissante de relocalisation de la production agricole donnent l'opportunité d'installer de nouveaux agriculteurs. Pour répondre à un nombre croissant de sollicitations, Terre de Liens s'outille, diversifie ses méthodes et publics-cibles.

Disposer de foncier est une des difficultés majeures rencontrée par les candidats à l'installation agricole bien qu'en disposer ne suffise pas à régler la question de l'installation agricole. Avant de cultiver ou d'élever, il reste à se former, à finaliser son projet économique, à trouver des financements, à s'intégrer, etc.

Terre de Liens, qui accueille 1300 porteurs de projet par an, s'intègre dans un réseau d'acteurs pour accompagner les personnes qui le sollicitent, en premier lieu, sur des questions ayant trait au foncier agricole, là où l'expertise de Terre de Liens est reconnue. C'est aussi la dimension citoyenne de l'organisation – et les perspectives d'ancrage territorial qu'elle donne – qui pousse des personnes en projet à se tourner vers Terre de Liens.

Outre les personnes envisageant une installation, de plus en plus de cédants – propriétaires agricoles ou non agricoles, publics ou privés – contactent Terre de Liens. Une première approche de la diversité des publics accueillis, menée en Massif central auprès de six associations territoriales¹, permet de caractériser la diversité des publics qui s'adressent à Terre de Liens :

- ✕ **En Rhône-Alpes**, 142 candidats à l'installation et 33 cédants ont contacté Terre de Liens.
- ✕ **En Limousin**, sur les 99 personnes qui ont sollicité Terre de Liens, 50% sont des cédants.
- ✕ **En Auvergne**, sur les 72 personnes accueillies, 53 sont des candidats à l'installation, 8 sont des cédants et 11 sont des propriétaires privés non agriculteurs.
- ✕ **En Languedoc-Roussillon**, le tiers des 141 personnes accueillies sont des offreurs de foncier.
- ✕ **En Midi-Pyrénées** commence une expérimentation sur l'accompagnement de propriétaires. L'association envisage d'organiser un module de formation sur la gestion patrimoniale éthique.

Cette évolution notable des publics accueillis invite à développer des méthodes et compétences nouvelles ainsi que des outils pour l'action. Dans

ce contexte, Terre de Liens – et notamment les associations territoriales qui le constituent – développe un ensemble de pratiques et d'outils de concertation, de médiation, de négociation, de formation visant la mise à disposition de terre agricole à des projets agri-ruraux, en s'appuyant sur différents acteurs : collectivités locales, organisations agricoles, associations de développement agricole et rural.

DÉVELOPPER NOTRE CAPACITÉ D'AGIR

ACCUEILLIR ET SUIVRE LES PROJETS

✕ Le primo-accueil

Il s'agit du premier contact, souvent téléphonique, avec les personnes qui sollicitent Terre de Liens, candidats à l'installation ou non. L'accueil s'arrête parfois à un seul échange, soit parce que la question posée permet une réponse rapide, soit parce que le porteur de projet est rapidement réorienté vers des structures plus à même de l'accompagner (notamment s'il est dans la phase d'émergence de son projet).

✕ Le suivi des candidats à l'installation

Il s'agit de l'accompagnement quand le premier contact fait émerger l'intérêt d'un suivi plus conséquent. Cet accompagnement mène dans la plupart des cas à une installation, sur des terres en propriété de Terre de Liens ou non. En Île de France, 26 installations ont été accompagnées, dans le cadre du pôle Abiosol, dont deux sur des fermes Terre de Liens (7,5%). Pour mieux mesurer les effets de l'activité d'accompagnement, Terre de



Liens Pays de Loire a développé un questionnaire aux porteurs de projets reçus en primo-accueil ces deux dernières années pour savoir ce qu'ils sont devenus. Les résultats ne sont pas encore disponibles mais il serait intéressant qu'une telle démarche soit élargie à l'ensemble des associations territoriales.

Dans Terre de Liens, la mission d'accueil et d'accompagnement des candidats à l'installation est partagée entre les bénévoles et les salariés, à des degrés divers selon les régions.

✕ **En Rhône-Alpes**, 50% des personnes accueillies sont orientées vers un groupe local si un accompagnement se met en place. Les bénévoles sont formés à l'accueil et l'accompagnement, et des outils sont mis à leur disposition. Onze bénévoles sont référents Installation.

✕ **En Limousin**, le suivi est essentiellement réalisé par la salariée, qui peut solliciter un bénévole en cas de visite de ferme par exemple.

✕ **En Languedoc-Roussillon**, le primo-accueil est réalisé exclusivement par une vingtaine de bénévoles.

✕ **En Auvergne**, depuis 2016, la première rencontre du candidat à l'installation se fait via un binôme de bénévoles. Ce sont également les bénévoles qui s'occupent depuis peu du suivi. L'association territoriale a mis en place, depuis 2016, une Commission de Suivi des Projets et des Fermes, qui décide de poursuivre ou non l'accompagnement des projets. Comme en Rhône-Alpes, les bénévoles sont formés sur la juste distanciation et la posture de l'accompagnant. La montée en compétence des bénévoles sur l'accompagnement permet ainsi de mieux répondre aux sollicitations et de laisser à ces bénévoles un espace d'investissement apprécié, intéressant et valorisant.

✕ **En Pays-de-Loire**, des réunions sont organisées à l'échelle départementale et permettent un premier accueil collectif des porteurs de projet.

✕ **En Île-de-France**, Terre de Liens est membre du pôle Abiosol et participe à l'accompagnement

¹ Auvergne, Bourgogne-Franche Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, données 2016

des porteurs de projet avec ses partenaires : GAB² d'Île-de-France, réseau des AMAPs et espace-test Les Champs des Possibles dans le cadre de réunions collectives mensuelles.

L'accompagnement de candidats à l'installation est un domaine d'activité qui mobilise les bénévoles engagés dans Terre de Liens. Activité concrète, directement reliée au projet de Terre de Liens et au territoire de vie, elle répond à l'idée que nombre de bénévoles se font de leur engagement dans Terre de Liens. Mais n'est pas accompagnateur qui veut : les bénévoles doivent acquérir des savoir-faire, à travers des formations proposées par leur organisation.

COMPRENDRE LE CONTEXTE RÉGIONAL DU FONCIER AGRICOLE

Chaque contexte régional présente des spécificités liées à la nature du territoire, à l'histoire de son agriculture, aux différents acteurs présents. Pour accompagner les candidats à l'installation dans leur accès à la terre, les associations territoriales de Terre de Liens mènent des études et analyses de leur contexte, en partenariat avec les acteurs du territoire et de la recherche.

On citera par exemple le travail de recherche-action mené sur le pas-de-porte par Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais, en partenariat avec le laboratoire Clersé (Université de Lille 1) et le bureau d'études Terres d'Europe-SCAFR : bien que le contrat de bail soit légalement non monnayable, dans certaines régions du nord de la France, *l'accès au bail s'accompagne généralement d'un transfert monétaire, du fermier entrant vers le fermier sortant*³. Cette pratique locale joue un rôle déterminant dans l'(in)accessibilité du foncier.

Terre de Liens Auvergne a également travaillé à mieux comprendre le contexte de la transmission

du foncier en bio à l'échelle de la région, dans le cadre d'une étude menée conjointement avec le GAB d'Auvergne et la SAFER⁴.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Comme évoqué plus haut, trouver de la terre n'est pas la seule problématique du candidat à l'installation. Pour orienter les candidats, les associations territoriales de Terre de Liens s'inscrivent dans le système d'acteurs des structures d'accompagnement, en s'adaptant à leur contexte régional. En Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, des liens se consolident avec le réseau des ADEAR⁵ ; Terre de Liens Limousin travaille en concertation avec les organisations membres du réseau InPACT ; l'Auvergne est partie prenante du CELAVAR⁶ ; Terre de Liens Picardie est membre de CoPASol⁷ ; Terre de Liens Île-de-France est membre du pôle Abiosol. Les associations territoriales s'appuient aussi, plus ponctuellement, sur les organisations professionnelles agricoles (SAFER, Chambres d'Agriculture) et sur d'autres partenaires publics (collectivités, parcs naturels régionaux, conservatoires des espaces naturels) ou privés (espaces-test agricoles, coopératives d'activité) et bénéficient d'une reconnaissance et d'une visibilité de plus en plus importantes.

S'OUTILLER POUR RENDRE LA TERRE AGRICOLE ACCESSIBLE

La spécificité de Terre de Liens — et sa légitimité — est d'être un acteur de la question foncière : trouver de la terre pour permettre l'installation est bien l'une des missions que Terre de Liens se donne. Et c'est in fine ce que les candidats à

CoPASol, Collectif Pour une Agriculture Solidaire en Picardie, a été créé en 2011 par l'association Agriculture Biologique en Picardie, la Fédération des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Picardie et Terre de Liens. La création de CoPASol a permis de formaliser un travail collaboratif déjà existant de soutien aux projets d'installation agricole. Il propose de l'accompagnement individuel et collectif à travers des formations sur diverses thématiques et travaille en partenariat avec les autres acteurs régionaux de l'installation agricole : les Chambres d'agriculture départementales, les Points Accueil Installation, etc. Seize nouveaux installés en 2015 sont suivis par CoPASol. CoPASol travaille également sur les questions liées à la transmission des fermes bio en Picardie.

² Groupement des Agriculteurs Biologiques
³ Le pas-de-porte en agriculture : quelle influence sur la transmission des fermes et l'installation en dehors du cadre familial ?, Samuel Pinaud, William Loveluck, Stéphanie Petitcunot, dossier février 2016.
⁴ Préservation du foncier agricole biologique en Auvergne : comment améliorer la compatibilité entre l'offre et la demande de

foncier pour favoriser les transmissions agricoles de bio en bio ?, Marion Pérez, mémoire de fin d'études d'ingénieur, Vétagro Sup, août 2016.
⁵ Association pour le Développement et l'Emploi Agricole et Rural.
⁶ Comité d'Études et de Liaisons des Associations à Vocation Agricole et Rurale
⁷ Collectif Pour une Agriculture Solidaire en Picardie

l'installation attendent de son accompagnement. Dans ce contexte, le mouvement a développé différentes manières de repérer les terres agricoles libres pour inciter à leur mise à disposition.

LA DIFFUSION D'ANNONCES FONCIÈRES

Terre de Liens Limousin compile les annonces foncières du réseau InPACT régional et les diffuse tous les deux mois dans la lettre d'annonce Objectif Terres. De leur côté, Terre de Liens Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon travaillent au développement d'une plate-forme Internet d'annonces foncières. La question de l'accès à l'information sur les terres qui se libéreraient est au cœur des difficultés rencontrées par les candidats à l'installation. Trop souvent, l'information ne sort pas d'un cercle de personnes averties. Terre de Liens contribue à la diffuser via son site internet : 1192 annonces ont été mises en ligne sur le site de Terre de Liens en 2016, dont 438 offres de terres ou de fermes et 332 recherches de terres ou de fermes.

LES DIAGNOSTICS FONCIERS À L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Terre de Liens a développé des outils de diagnostics foncières à destination des collectivités locales pour mobiliser de la terre agricole en faveur de l'installation. En effet, les collectivités ont un double intérêt en matière de foncier. Elles sont souvent propriétaires de terres elles-mêmes et, bien que le sujet soit très sensible, et à condition de travailler en concertation avec les acteurs locaux, elles sont bien placées pour animer des dispositifs d'orientation des terres sur leur territoire afin d'y favoriser la création de nouvelles entités agricoles. Dans ce contexte, Terre de Liens propose des

outils aux collectivités pour repérer et libérer de la terre. C'est le cas par exemple de Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais qui a mis en œuvre un outil de diagnostic foncier sur le territoire de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD).

LA VEILLE FONCIÈRE CITOYENNE

La veille foncière citoyenne consiste à suivre, avec l'appui de citoyens, tout ce qui concerne les mouvements de terres agricoles sur un territoire donné pour :

- ✕ **localiser** les problèmes et les pressions liés au foncier ;
- ✕ **établir** un lien entre candidats à l'installation, exploitants et acteurs externes ;
- ✕ **visualiser** les différentes caractéristiques des cédants et acquéreurs, et obtenir ainsi une visibilité des opportunités foncières.

Il s'agit notamment de partager les informations recueillies avec les partenaires de l'installation afin de faciliter la mise en lien entre des candidats à l'installation et des terres libres.

En Picardie, des bénévoles de Terre de Liens sont devenus « veilleurs de terre », à l'image de Bernard Grémillet. D'origine paysanne, la reprise dans les années soixante de la ferme vosgienne de son père, en polyculture et petit élevage, ne se posait même pas. Ce type d'exploitations n'étant *plus viable*⁸, ils sont nombreux à partir ailleurs pour *faire leur vie autrement*. Aujourd'hui, il se rappelle ses racines. Autour de son village de Balagny-sur-Thérain, il repère des parcelles qui s'enfrichent petit à petit et qui pourraient accueillir une activité de maraîchage. Pour amorcer la démarche, ce bénévole se rend à la mairie, récupère la liste des propriétaires de la commune et, sur le site du Cadastre, il retrouve les numéros de parcelles qui lui permettront de contacter les propriétaires. Il travaille ensuite en binôme avec l'animateur de Terre de Liens Picardie. C'est ce dernier qui contactera les

propriétaires, par courrier puis par téléphone. La plupart sont tout à fait enclins au projet, pour de la location majoritairement, et quelques-uns pour de la vente, ce qui représenterait au total un peu plus de trois hectares. La recherche du candidat à l'installation est ensuite réalisée par Terre de Liens et CoPASol. Mais dans ce territoire proche de Paris, où la pression foncière est énorme, et où les projets céréaliers sont la norme, trouver un porteur de projet en maraîchage biologique, mobile et compétent reste un défi conséquent. Fin 2016, plusieurs candidats s'étaient présentés, étape-clé dans la réussite du projet.

S'INTÉRESSER À DE NOUVEAUX PUBLICS

DÉVELOPPER DES MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS NON AGRICOLES

Le statut unique de gestionnaire de fermes et l'originalité de l'organisation de Terre de Liens amène de plus en plus de propriétaires privés à questionner Terre de Liens sur l'avenir de leurs terres agricoles. Les sollicitations sont de deux types : elles peuvent concerner des questions juridiques liées à la gestion des baux (mise à bail, renouvellement, dénonciation d'un bail) ou la recherche d'une issue (don, legs, vente, location) pour une terre dont ils ne savent pas forcément quoi faire. En 2015, Terre de Liens Alsace a été sollicitée par :

- ✕ trois particuliers, propriétaires privés non agriculteurs, héritiers de terrains agricoles ;



La Communauté d'Agglomération du Douaisis souhaite mettre l'accent sur le soutien aux activités économiques en milieu rural. De nombreuses actions sont envisagées pour favoriser la transmission et l'installation en agriculture, le développement de l'agriculture biologique, l'approvisionnement de la restauration collective. En 2015, Terre de Liens Nord-Pas de Calais en partenariat avec la CAD et le Maire de Cantin, et en concertation avec les acteurs du territoire (SAFER, Chambre d'Agriculture, GABNOR, AFIP, réseau INPPACT, Pôle Légume, agriculteurs...) co-réalise un diagnostic foncier. Un lot de cinq hectares de terres est repéré. Un appel à candidature est lancé. Le comité de sélection retient le projet bio de Régis et Mélanie : une installation en maraîchage et petit élevage de chèvres.

- ✕ deux particuliers, propriétaires privés non agriculteurs inquiets de l'enfrichement de leurs terrains ;
- ✕ un hôtel restaurant propriétaire d'un petit terrain sur lequel ils imaginaient un projet en permaculture ;
- ✕ deux structures (golf, congrégation religieuse) en recherche de solutions pour leurs terres en propriété.

Provisoirement intitulé Gestion patrimoniale éthique, ce nouveau chantier pour Terre de Liens doit permettre de se doter d'une méthodologie et d'outils pour mieux accueillir et accompagner ces propriétaires. Ces nouvelles voies offrent certainement des possibilités foncières non négligeables. Par ailleurs, l'élargissement de l'activité de Terre de Liens à ces nouveaux publics pourrait aussi venir renforcer le modèle économique à travers des prestations, consolider la légitimité de Terre de Liens auprès des autres acteurs agricoles et des pouvoirs publics, et accroître la capacité de l'organisation à mobiliser des hectares au profit d'une agriculture biologique, paysanne, citoyenne et territoriale.

TRAVAILLER SUR LA QUESTION DE LA TRANSMISSION AGRICOLE

Une partie des personnes qui sollicitent Terre de Liens sont des paysans – propriétaires ou fermiers – qui arrivent en fin de carrière et se posent la question de la transmission de leur ferme. En Poitou-Charentes, Terre de Liens reçoit autant d'annonces de recherche de foncier (candidats à l'installation) que d'offres de foncier (cédants). En matière de primo-accueil, 24 cédants et 45 candidats à l'installation ont été accueillis en 2015 par cette association territoriale.

⁸ Entretien du 1^{er} juillet 2016, MUSE.

Chaque association territoriale développe ses propres outils pour répondre aux attentes des cédants qui peuvent concerner la mobilisation d'outils juridiques pour assurer la transmission qui ne soit pas l'agrandissement d'une ferme voisine, les démarches à entreprendre, le maintien d'un foncier en agriculture biologique malgré la transmission, etc.

L'accompagnement des cédants n'est pas réellement structuré dans le mouvement ni dans les associations en région. Pourtant, repéré par les cédants comme un acteur qui peut répondre à leurs questions, Terre de Liens doit consolider ses savoir-faire et développer des moyens techniques et humains pour répondre à cet enjeu croissant en lien avec les autres acteurs intervenant sur ces problématiques (AFOCG, CIVAM⁹, ADEAR, Chambres d'Agriculture mais aussi notaires, banquiers, centres de gestion, etc.). *En 2010, plus de 120.000 chefs d'exploitation, exploitant un quart des terres cultivables, avaient 55 ans ou plus sans être retraités. Ils atteindront ou dépasseront l'âge minimal de départ à la retraite en 2017 et leurs terres seront alors potentiellement transmissibles*¹⁰.

FACILITER TOUTES LES FORMES D'ACCÈS SOLIDAIRE À LA TERRE

REPRENDRE LE CHEMIN DES GFA ?

Pour Floriane Favrot, administratrice en Pays-de-Loire, ancienne fermière de la Foncière et aujourd'hui fermière du Groupement Foncier

Agricole du Haut Coudray, les GFA figurent parmi les outils d'accès collectif et solidaire à la terre qu'il ne faut pas négliger.

Son expérience est à ce titre très éclairante : il fallait réunir 200 000 euros en trois semaines grâce à une importante mobilisation locale. Floriane est bien implantée dans le réseau Terre de Liens, dans celui de la Confédération Paysanne et bien intégrée dans son village. L'appel à souscriptions a rassemblé 100 personnes qui se sont mobilisées pour compléter la somme attendue.

L'accompagnement de la démarche a été double : Terre de Liens Pays de Loire a appuyé le dossier politiquement (pour éviter le changement de destination des bâtiments agricoles en habitation, pour appuyer la demande de préemption auprès de la SAFER, pour mobiliser le réseau) tandis que Terre de Liens Bretagne a apporté le soutien juridique et administratif à la constitution du GFA.

Toutefois, les GFA présentent quelques contraintes qui expliquent que les fondateurs de Terre de Liens n'en soient pas restés là. Ainsi, au-delà de l'impossibilité de réaliser un appel public à épargne¹¹ et donc de mobiliser largement les citoyens, l'animation d'un sociétariat multiple peut se révéler problématique dans le long terme. La transmission des parts sociales, la mobilité du capital, le maintien du lien avec les sociétaires demande une énergie constante pour que la société dure dans le temps. C'est pourquoi plusieurs GFA se sont tournés vers Terre de Liens¹² afin de sécuriser le portage du foncier après un essoufflement de leur sociétariat au-delà de l'énergie déployée lors de leur constitution. La solution univoque ne peut exister et c'est bien la possibilité d'activer, voir de combiner, l'ensemble de ces statuts d'acquisition collective qui doit être renforcée pour répondre au mieux aux enjeux propres à chacun des projets .



En Auvergne, un verger-test est actuellement en cours d'acquisition par la Foncière sur Saint-Amant-Tallende, dans le cadre du projet Îlots Paysans, organisation portée par le CELAVAR Auvergne. Pour Terre de Liens Auvergne, cet espace-test permettra une autre forme d'accompagnement des porteurs de projet, en leur offrant du concret. L'association assurera la fonction de propriétaire et accompagnera l'intégration locale, à travers un accompagnement humain grâce au groupe local des bénévoles de Clermont-Sud. L'appui technique sera assuré par le GRAB¹³ et par Pierre Sauvat, arboriculteur sur le Verger de l'Étoile voisin, et en propriété de Terre de Liens. Des questions restent toutefois en suspens : comment financer le matériel, la coordination de l'espace-test ou trouver les porteurs de projets ?

SOUTENIR LES DÉMARCHES DE TEST AGRICOLE

Pour mieux répondre aux besoins de certains candidats à l'installation, des associations territoriales de Terre de Liens se mobilisent pour le développement d'Espaces-Test Agricoles (ETA) en lien avec le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA).

Offrant un parcours d'installation progressif, ces dispositifs permettent aux porteurs de projet de bénéficier :

- ✕ d'une couveuse pour le portage juridique de l'activité ;
- ✕ d'une pépinière avec la mise à disposition des outils de travail (terre, matériel, bâtiment) ;
- ✕ d'un accompagnement à la fois technique, et dans leur intégration au territoire.

Les espaces-test agricoles créent une passerelle entre accès à la terre et test d'activité. Ils permettent de susciter des vocations, de trouver des candidats crédibles aux yeux des cédants et des banques, et d'amorcer, par la phase de test, une réflexion et une recherche de terres agricoles en lien avec les dynamiques du territoire¹³. Nous citerons l'exemple du Germeir, en Nord-Pas-de-Calais : en mai 2013, Terre de Liens acquiert 4 hectares de terres agricoles et 600 m² de bâtiments agricoles sur ce projet d'espace-test coordonné par l'AFIP¹⁴. Ainsi, Terre de Liens peut être propriétaire d'espaces-test, peut appuyer des candidats à l'installation en cours de test dans la recherche de terres ou être co-porteur de projets d'espaces-test avec d'autres partenaires. Son engagement dans de tels dispositifs est directement relié aux enjeux de son action : favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole, faciliter la transmission des fermes et le renouvellement des générations en agriculture, sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation tout en redéployant une agriculture de proximité, écologique et créatrice d'emplois¹⁵.

⁹ Association de Formation Comptabilité Gestion ; Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural.

¹⁰ Agreste, Les dossiers, La transmission des exploitations agricoles, n°29, sept. 2015.

¹¹ Strictement encadré par l'Autorité des Marchés Financiers, la foncière dispose d'un visa renouvelé annuellement pour pouvoir réaliser cet appel.

¹² Les Chants de la terre en Alsace, Portecluse en Midi-Pyrénées

¹³ Séminaire Espaces-test et accès collectif au foncier : des outils pour soutenir le renouvellement des générations agricoles dans l'agriculture, organisé par Terre de Liens Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine, 2014.

¹⁴ Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales

¹⁵ RENETA, Les ETA, des outils innovants au service de l'installation agricole, 2016

¹⁶ Groupement Régional de l'Agriculture Biologique



Vincent Juillet

Vincent Juillet est chargé de mission agriculture, industrie agro-alimentaire et environnement au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) Massif Central.

Multiplier nos chances en soutenant une diversité d'acteurs

L'enjeu économique, environnemental et social de la reconquête démographique du Massif central a amené au déploiement d'une politique de long terme pour l'accueil de nouvelles populations, orientée notamment vers le maintien de nombreux actifs et le soutien à la création d'activités agri-rurales. Pour leur survie, et à travers la valorisation du potentiel de ressources locales, ouvrir nos territoires au plus grand nombre quelles que soient leurs origines, leurs compétences et aptitudes, et leurs moyens financiers est une des solutions à encourager.

Dans le secteur agricole, le Massif central ne fait pas exception : les exploitations s'agrandissent – rendant de plus en plus difficile leur transmission qui nécessite de mobiliser d'importants capitaux – et le nombre d'agriculteurs diminue. Évidemment, la trentaine de fermes en propriété de Terre de Liens en Massif central ne suffira pas à régler les questions auxquelles le territoire fait face. Mais c'est une expérience qui doit se démultiplier, se déployer, essaimer. Terre de Liens doit pour cela continuer à consolider ses partenariats territoriaux, techniques sur notre territoire.

Aux côtés des structures professionnelles agricoles, Terre de Liens, organisation citoyenne, fait partie de cette diversité d'acteurs, sources d'ingénierie territoriale et d'innovation. Elle promeut une offre auprès d'un public qui envisage le Massif central comme un territoire professionnel et un territoire de vie. Elle sensibilise les acteurs locaux et les collectivités à la problématique de l'accès à la terre. Elle vise la relocalisation des circuits de production et alimentaires. Elle prend en compte les enjeux écologiques, à travers la prescription de baux ruraux environnementaux et le choix de l'agriculture biologique.

Multiplier les expériences, soutenir les innovations et la diversité des acteurs doit permettre de faire émerger des solutions nouvelles pour faire face à l'enjeu de renouvellement agricole et de préservation de l'espace rural.

En 1999, François de Ravignan¹ s'adressait aux participants du Congrès national de l'installation progressive² en ces termes : *Le plus important est sans doute qu'ici même, nous nous aidions les uns les autres à voir dans ceux qui tentent l'aventure de l'installation rurale, non pas des malades, des victimes ou des marginaux, mais les acteurs d'une transformation qui, à partir de l'agriculture et du monde rural, peut avoir de très importantes incidences sur l'évolution de la société toute entière.*

Plus de quinze ans après, le Focus Group européen *Nouveaux Entrants en Agriculture*³ met en lumière les sources d'innovation que constituent ces nouveaux arrivants. Ils amènent de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques, développent des modèles économiques orientés sur la demande du consommateur, des systèmes agricoles plus durables, imaginent de nouvelles formes d'organisation où les liens entre agriculteurs et communautés locales sont augmentés.

Si Terre de Liens doit renforcer ses capacités d'analyse des projets, pour ainsi mieux les qualifier et s'assurer de leur capacité à éclore et grandir, il ne faut pas oublier la force d'innovation que ces chercheurs de terre représentent. Terre de Liens grandit, se structure, s'institutionnalise peut-être. Les acquisitions de fermes font d'ailleurs avancer son projet politique, car chacune constitue une expérience unique et conforte des méthodes et des outils. Pourtant, Terre de Liens doit continuer à imaginer des modes de faire, d'organisation qui permettront à ces acteurs d'une transformation agricole de trouver la terre qu'ils recherchent.

Arpenter n°3 sera consacré à l'analyse de Terre de Liens comme mouvement citoyen, porteur d'innovations et vecteur de transformation sociale : comment Terre de Liens met-il en mouvement *des individus conscients, émancipés [...], mobilisant leur puissance collective d'agir au service d'un projet de société repensé*⁴ ? À nouveau, la mission Utilité sociale et environnementale recueillera et analysera des données pour préciser, donner à voir, évaluer et ainsi *braquer le projecteur sur ce qui compte*⁵.

¹ François de Ravignan (1935-2011), agro-économiste de l'INRA, extrait de la revue POUR, 2011/5, n°212, p. 137-143.

² Congrès organisé par la FADEAR

³ <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/focus-groups>

⁴ Christian Maurel, sociologue, cofondateur du collectif national Éducation populaire et transformation sociale, conférence du 23 mai 2012, Fondation Gabriel Péri. Il a publié Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation, L'Harmattan, 2010.

⁵ Florence Jany-Catrice, Arpenter n°1, p. 8, MUSE, juin 2016.

Auteurs : **Claude Compagnone, Léo Coutellec, Vincent Juillet, Freddy Le Saux, Frédérique Lorenzi, Luc Moineville, Emmanuelle Petitdidier et Thibaud Rochette.**
Ont collaboré à ce numéro les membres du groupe de production de la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens : Julie Beaucé, Anne-Lise Henry, Vincent Jannot, Frédérique Lorenzi, Emmanuelle Petitdidier, Thibaud Rochette, Damien Roumet.

Nous nous sommes appuyés sur des travaux de stagiaires accueillis au sein de la mission Utilité sociale et environnementale. Merci à Moïra-Élisabeth Ango, Mounia Ech-Chite, Victor Ferreira, Mélissa Khamvongsa, Chloé Negrini, Marion Pausin et Klervia Pelé.

Que soient également remerciés Anne Bory, Florence Jany-Catrice, Pierre Leglize, Elsa Pibou, Yannick Sencébé, Catherine Sirguey, les associations territoriales de Terre de Liens, notamment l'équipe salariée et bénévole de Terre de Liens en Massif central.

Nous adressons un remerciement tout particulier aux fermiers de Terre de Liens, notamment ceux qui nous ont accueillis sur leur ferme pour la réalisation des monographies, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont reçus.

L'équipe de la Mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens exprime également ses sincères remerciements à Frédérique Lorenzi pour son engagement à ses côtés depuis les débuts, autant pour la conception de la collection Arpenter que pour l'élaboration des contenus. Sa connaissance des démarches évaluatives et son engagement pour une agriculture qui fait sens nourrissent notre réflexion.

La collection Arpenter est une publication de la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens, dirigée par Emmanuelle Petitdidier.

Coordination éditoriale : Valérie Vandeputte
Conception graphique et schémas : www.despetitspois.net

La collection Arpenter est disponible sur le site de Terre de Liens :
<https://terredeliens.org/-publications-tdl-> et www.terredeliens.org

La reproduction et la diffusion totale ou partielle des données, des textes, des photographies et des schémas sont possibles pour toute utilisation non commerciale, en l'état et sans modification, et soumises à autorisation auprès de la coordinatrice de la mission : muse@terredeliens.org
Dans tous les cas, les contenus reproduits devront être crédités et porter la mention suivante :
© Arpenter n°2, MUSE-TDL, 2017.

Crédits photographiques : p.10, Claude Compagnone ; p.15, Pierre Sauvat ; p.18, Léo Coutellec ; p.27, TDL ; p.32, Luc Moineville ; p.35, Aurélien Brohon ; p.42, Capucine Godinot.

Imprimé en France par Impressions Modernes, 22 rue Marc Seguin, 07502 Guilherand-Granges
© Terre de Liens, Association nationale, 2017 - 10 rue Archinard, 26400 Crest, France
www.terredeliens.org
Dépôt légal : février 2017

Pour Terre de Liens, la terre est un bien commun au service de tous. Elle fournit à la collectivité la nourriture et les services liés à une nature vivante dans laquelle l'homme occupe sa juste place. À travers un financement citoyen et solidaire, nous soutenons des agriculteurs, souvent Hors Cadre Familial, dans leur installation et leur pratique d'une agriculture nourricière qui compose avec son territoire.

En accompagnant les projets et ceux qui les portent, Terre de Liens répond ainsi à une problématique centrale de l'installation: celle de l'accession à la terre. Loin du modèle productiviste, les paysans fermiers de Terre de Liens développent une agriculture qui innove, sans en avoir l'air. Ils sont porteurs d'un nouvel imaginaire pour l'agriculture. Qualifier la dimension d'accompagnement située au cœur de notre action est le sujet de ce numéro 2 d'Arpenter.

Freddy Le Saux

La collection Arpenter est la collection des publications de la mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens.

